4

VIE SCOLAIRE ET ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE SOURD

« Les enfants Sourds ont le droit d'accéder à une éducation dans leur propre langue, dispensée par des enseignants compétents dans cette langue. »

— Déclaration de la Fédération Mondiale des Sourds 2007

SOUS-SOMMAIRE DU CHAPITRE 4

I. Enjeux 197

II. Vie des élèves et dynamiques relationnelles 199
1. Les enfants Sourds et leurs familles : une dynamique particulière 200
2. Les enfants Sourds et leurs camarades – Inclusion et sensibilisation 203
3. Les enfants Sourds et les professionnels de l'éducation – Communication et compréhension mutuelle. 205

III. Vie des élèves et accès aux droits 209
1. Comprendre le fonctionnement de l'école 209
2. Participation des concernés aux réunions, aux projets et aux bilans 210
3. Choix éclairé sur l'orientation et la communication en LSF 212
4. Préparer chacun à un nouveau vivre-ensemble 214

IV. Vie des élèves et accessibilité 216
1. Garantir une communication naturelle à l'enfant Sourd 216
2. Les interprètes en milieu pédagogique 218
3. Compétences linguistiques des professionnels 220
4. Interventions artistiques et scientifiques en LSF 222
5. Sorties pédagogiques valorisant la culture Sourde 223

V. Professionnels de l'éducation extrascolaire et transports scolaires 225
1. Domaine extra-scolaire 225
2. Transports scolaires 228
3. Les professionnels Sourds : des modèles inspirants pour les jeunes Sourds 229

VI. Vie des élèves et pédagogie 231
1. Les programmes scolaires 231
2. Les supports pédagogiques et environnement visuellement adapté 238

VII. Vie des élèves et soins 243
1. Suivi (para)médical pendant la scolarité 243
2. Suivi en dehors de la scolarité 246

VIII. Vie des élèves et institutions 247
1. Établissements médico-sociaux – Établissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) 247
2. Établissements de l'Education nationale 248
3. Formations initiales et continues à la LSF 250
4. Éthique et déontologie des équipes éducatives 252

VIII. Conclusion 253

I. Enjeux

L'épanouissement, le bien-être et la garantie de l'intérêt supérieur de chaque enfant constituent des enjeux universels et fondamentaux qui guident notre société tout entière. À l'instar de tous les enfants, les enfants Sourds, porteurs de talents, de rêves et de potentiels infinis, sont confrontés à des défis spécifiques qui méritent une attention particulière.

À travers cette étude approfondie des défis et opportunités rencontrés par les enfants Sourds, nous mettons en lumière les enjeux auxquels ils sont confrontés ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à eux. Le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, tel que défini dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, doit être guidé par la recherche de leur bien-être et de leur épanouissement. Ce principe ne saurait être limité par des considérations liées à la surdité ou aux soins médicaux. Il est réaffirmé dans la Déclaration des droits des enfants Sourds, ratifiée par la Fédération Mondiale des Sourds ainsi que par les associations nationales.

« Tous les enfants Sourds naissent libres et égaux en droit. L'enfant Sourd est avant tout un enfant.[227] *»*

L'approche éducative destinée aux enfants Sourds ne peut être uniforme, tant leurs besoins et capacités sont individuels et singuliers. L'éducation bilingue, en ce sens, peut être envisagée comme une mesure de sécurisation et d'optimisation, offrant une approche inclusive et souple, adaptée à la diversité de leurs profils. C'est dans cette perspective que nous œuvrons pour garantir à chaque enfant Sourd l'accès à une éducation bilingue de qualité, à des opportunités d'épanouissement personnel et à une pleine participation à la vie sociale.

L'égalité d'accès aux droits scolaires, pour tous les élèves – Sourds ou non – constitue un pilier fondamental de notre société. Les relations entre élèves, enseignants, familles et institutions scolaires jouent un rôle central dans la construction d'un cadre éducatif favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement. Il appartient aux établissements scolaires, en concertation avec les professionnels de l'éducation, de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives, capables de répondre aux besoins individuels de chaque élève, y compris ceux en situation de surdité.

L'accessibilité physique, technologique et informationnelle est également un levier essentiel pour permettre une participation pleine et entière à l'enseignement. Parallèlement, l'accompagnement médical et psychologique s'avère crucial pour soutenir le bien-être global de chaque élève. Enfin, la mise en place d'un projet éducatif individualisé, fondé sur les aspirations et les besoins propres de chaque enfant, contribue à favoriser sa réussite scolaire et son épanouissement personnel.

Tous ces éléments sont étroitement liés et participent à la construction d'un environnement éducatif réellement inclusif, où chaque élève peut grandir, apprendre et réaliser pleinement son potentiel

[227] Article 1 de la Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.



Schéma 1 : Synthèse de tous les éléments intervenant dans la vie de l'élève Sourd.

La participation et l'accessibilité de l'enfant Sourd sont des aspects fondamentaux pour garantir le succès dans l'élaboration de projets éducatifs et l'accomplissement des objectifs fixés. Lorsque les élèves Sourds sont activement impliqués dans la planification/conception et la mise en œuvre de leur propre parcours éducatif, leur motivation, leur engagement et leur responsabilité vis-à-vis de leur propre apprentissage en sortent renforcés.

« La rééducation de l'ouïe et de la voix sont des options libres et doivent être respectées, au choix de l'enfant Sourd.[228] »

En ce sens, respecter les préférences de l'enfant en matière de communication est essentiel pour favoriser un développement sain et une relation de confiance.

La langue des signes est une langue naturelle pour de nombreux enfants Sourds et se révèle indispensable pour leur communication et leur développement linguistique. Priver ces élèves d'un accès à cette langue fondamentale reviendrait à les priver d'un moyen de communication vital, pouvant entraîner des problèmes d'isolement, de compréhension et d'apprentissage.

« Tout enfant Sourd privé de la langue des signes française subit une maltraitance linguistique et psychologique.[229] »

[228] Article 9, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.
[229] Article 7, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.

II. Vie des élèves et dynamiques relationnelles

La dynamique relationnelle des élèves Sourds repose sur un équilibre subtil entre communication active et passive. La communication active leur permet d'exprimer et de partager leurs pensées, émotions et besoins, notamment par l'usage de la langue des signes. Cependant, bien que l'accent soit souvent mis sur leur capacité à s'exprimer activement, l'importance essentielle de la communication passive est fréquemment sous-estimée. En comprenant ce qui se passe autour d'eux, ils peuvent acquérir des connaissances et des compétences fondamentales pour leur développement cognitif et éducatif, à l'instar des enfants entendants qui bénéficient d'un bain de langage constant dans leur environnement sonore. Toutefois, il est important de souligner que l'implant cochléaire ou l'appareil auditif ne garantissent pas nécessairement une communication passive efficace pour les élèves Sourds.

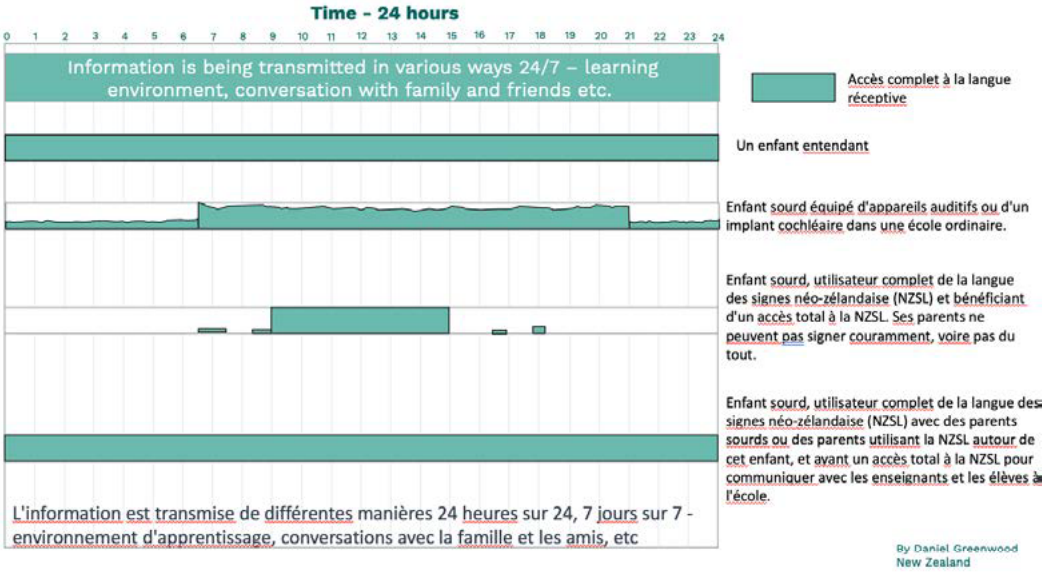


Figure 1 : Transmission d'informations dans la vie quotidienne d'un Sourd.[230]

L'analyse des interactions et de la réception de l'information chez les élèves Sourds met en évidence les limites des aides auditives. Ces dispositifs ne permettent pas de restaurer une audition équivalente à celle des personnes entendantes. De plus, les élèves Sourds équipés d'aides auditives éprouvent souvent le besoin de les éteindre ou de les retirer en raison de la fatigue auditive, ce qui les coupe temporairement de l'information sonore environnante pour préserver leur bien-être. En revanche, les élèves Sourds signants ont un accès permanent à l'information visuelle et en langue des signes, ce qui leur permet de maintenir un contact constant avec leur environnement. C'est pourquoi l'implication précoce de la famille dans une communication visuelle est primordiale. Il est essentiel qu'elle s'entoure de référents linguistiques signants et s'investisse progressivement dans l'apprentissage et l'usage régulier de la langue des signes française (LSF).

[230] Réflexion de Daniel Greenwood, Sourd, professeur pour les enfants Sourds, décembre 2023. Document transmis par mail.

Des études menées aux États-Unis confirment les défis rencontrés par les élèves porteurs d'implants cochléaires. Selon Punch et Hyde (2011), 48 % des enseignants observent que ces enfants rencontrent des difficultés à suivre une conversation orale en groupe. Une autre étude, menée par Boyd et al. (2000), basée sur l'observation directe d'un petit échantillon d'enfants implantés, montre que leurs interactions avec leurs pairs entendants sont souvent peu fructueuses.

Si l'implant cochléaire constitue une avancée technologique majeure pour pallier la perte auditive, il ne représente pas une solution universelle aux difficultés de communication. Les enfants qui en bénéficient doivent s'engager dans un apprentissage continu pour développer leurs compétences linguistiques et sociales. Toutefois, cet effort ne peut reposer uniquement sur leurs épaules : le soutien et la compréhension de leur entourage – famille, enseignants, camarades – sont des facteurs essentiels à leur réussite.

Une communication véritablement inclusive repose sur l'implication active de toutes les parties prenantes. L'exploration de divers modes de communication, y compris la langue des signes, est indispensable pour garantir un échange fluide et accessible. Cette sensibilisation ne doit pas se limiter à quelques phrases échangées ponctuellement, mais s'inscrire dans un engagement constant tout au long du parcours éducatif et social de l'élève Sourd.

1. Les enfants Sourds et leurs familles : une dynamique particulière

Challenge 46
Lutter contre le « Syndrome du repas à table »

Le *Dinner Table Syndrome*[231] ou « Syndrome du repas à table » décrit la situation dans laquelle un enfant Sourd se sent isolé ou exclu lors des repas en famille ou en groupe. Cette exclusion découle souvent d'un manque de communication adaptée, notamment lorsque les membres de la famille ne maîtrisent pas la langue des signes française (LSF) ou n'utilisent pas d'autres stratégies facilitant l'échange. Cette barrière peut générer un profond sentiment de solitude chez l'enfant Sourd, qui peine à suivre les discussions et à y participer pleinement. Il est fréquent que les personnes Sourdes développent, au fil du temps, une aversion pour les rassemblements familiaux et les fêtes, telles que Noël, où elles se retrouvent dans une dynamique passive et marginalisante.

Impact : Les enfants Sourds, tout comme les adultes Sourds, peuvent ressentir un fort sentiment d'exclusion au sein de leur propre famille. Ce manque d'accès à l'information et aux échanges sociaux entraîne une détérioration du lien familial et peut affecter leur bien-être émotionnel. Cette exclusion prolongée peut aussi engendrer une perte de confiance en soi, des difficultés relationnelles et une fragilité identitaire face à la société entendante.

[231] Projet états-unien d'un film documentaire sur le syndrome du repas à table : Charlie Ainsworth, « Dinner Table Syndrom », Seed&Spark.

Préconisations

Afin de surmonter cette problématique, il est essentiel de mettre en place des stratégies favorisant une communication inclusive au sein du cadre familial :

- Encourager les membres de la famille à apprendre la langue des signes afin de permettre un échange fluide avec l'enfant Sourd et élargir le Challenge 7 à l'ensemble de la famille.
- Sensibiliser les proches à l'impact de l'exclusion passive et les inciter à adopter des pratiques plus inclusives, telles que reformuler les conversations, maintenir le contact visuel et utiliser des supports visuels.
- Recourir à des interprètes en LSF ou à des accompagnateurs extérieurs lors des rassemblements familiaux, grâce aux prestations de compensation (PCH), et reconnaître que leur implication enrichit considérablement la dynamique familiale, même lorsque certaines discussions sont perçues comme intimes.

Nota : Voir les annexes pour plus d'informations sur le Syndrome de Privation Langagière.

Au-delà de la communication à table, les familles d'enfants Sourds sont souvent confrontées à un autre défi majeur : le manque d'espaces de parole neutres et adaptés à leurs besoins. Elles se retrouvent isolées face aux décisions importantes concernant l'éducation et l'avenir de leur enfant.

Challenge 47
Créer un espace de parole et d'information pour les familles

Les familles ayant un enfant Sourd expriment fréquemment un sentiment d'isolement, en raison de l'absence de lieux d'échange neutres avec des professionnels réellement informés sur la surdité. Le manque d'informations objectives sur les parcours éducatifs et linguistiques engendre des choix parfois contraints, influencés par des considérations médicales plutôt que par les besoins réels de l'enfant. Il est également essentiel d'intégrer les modèles adultes Sourds et les professionnels de l'éducation Sourds dans ces échanges, afin d'apporter une vision plus équilibrée et inclusive du développement de l'enfant Sourd.

Impact : Sans espaces de dialogue adaptés, les familles peuvent se retrouver livrées à elles-mêmes, face à des décisions cruciales pour l'avenir de leur enfant. Cette solitude peut engendrer du stress, des erreurs d'orientation et un manque d'accompagnement éducatif optimal. De plus, les ateliers d'information existants sont souvent dirigés par des professionnels entendants ou issus du milieu médical, sans consultation des personnes Sourdes elles-mêmes. Cette approche unilatérale peut induire une vision incomplète ou biaisée des solutions possibles.

Préconisations

1. Mise en place d'un espace de parole dédié :
   - Créer un lieu d'échange neutre, où familles et professionnels (Sourds et Entendants) peuvent partager leurs expériences.
   - Assurer un accompagnement par des spécialistes ayant une posture neutre, incluant des professionnels Sourds afin de garantir un dialogue équilibré.
2. Développement d'associations de parents d'enfants Sourds :
   - Encourager la structuration d'associations locales de parents, en collaboration avec l'ANPES (Association nationale de parents d'enfants sourds).
   - Organiser des événements, des conférences et des ateliers de sensibilisation en partenariat avec des structures comme 2LPE (2 Langues pour une éducation).
3. Création d'un guide parental :
   - Élaborer un guide national pour les parents d'enfants Sourds, regroupant les informations essentielles sur les droits, les parcours éducatifs et les stratégies de communication.
   - Veiller à ce que la LSF ne soit pas minimisée ou reléguée au second plan, contrairement à certains guides existants.

Si l'accès à l'information et à un accompagnement adapté est essentiel pour les familles, la prise en charge des enfants Sourds en famille d'accueil représente un autre enjeu majeur. Il est impératif que ces enfants bénéficient d'un environnement respectueux de leur langue et de leur culture.

Challenge 48
Développer la communication en famille d'accueil

Bien que peu d'études approfondies aient été menées sur la situation des enfants Sourds en famille d'accueil, plusieurs témoignages et enquêtes alertent sur des conditions préoccupantes. Le reportage intitulé « Enfants placés, une vie à part[232] », diffusé par l'émission *L'Œil et la Main* (France 5), a mis en lumière cette réalité. Dans certains cas, les enfants Sourds placés sont automatiquement implantés sans véritable prise en compte de leur choix ou de leurs besoins linguistiques. De plus, la majorité des familles d'accueil ne maîtrisent pas la LSF, ce qui crée une rupture totale de communication entre l'enfant et son environnement quotidien. La majorité des adultes Sourds ayant grandi en famille d'accueil rapportent également des soupçons d'utilisation abusive des fonds alloués, au détriment de leur bien-être et de leur éducation.

Impact : L'absence de professionnels compétents en surdité dans les structures d'accueil engendre une négligence éducative et émotionnelle pour les enfants placés. Sans un accès linguistique adéquat, ces derniers risquent l'isolement, un retard cognitif et des difficultés d'insertion sociale. De plus, un enfant Sourd placé dans une famille ne maîtrisant pas la

[232] Safia Hadjhadjeba, documentaire « Enfants placés, une vie à part », *Lœil et la main*, France TV, 2020.

LSF peut souffrir d'un sentiment d'abandon et d'incompréhension, ce qui peut affecter durablement son développement psychologique.

Préconisations

1. Intégrer des professionnels Sourds et des référents LSF dans les structures d'accueil.
   - Former et sensibiliser les familles d'accueil à la LSF et à la culture Sourde.
   - Recruter des professionnels Sourds spécialisés dans la psychologie et l'éducation des enfants Sourds pour un suivi optimal.
2. Encourager des familles Sourdes à devenir familles d'accueil.
   - Mettre en place des dispositifs favorisant l'accueil d'enfants Sourds au sein de familles Sourdes, garantissant ainsi un environnement propice à leur développement linguistique et identitaire.

L'intégration harmonieuse des enfants Sourds au sein de leur famille dépend de la mise en place de conditions de communication accessibles et bienveillantes. Le renforcement des liens familiaux, l'accès à un espace de parole et une meilleure prise en charge en famille d'accueil sont des leviers fondamentaux pour assurer leur bien-être et leur épanouissement.

2. Les enfants Sourds et leurs camarades – Inclusion et sensibilisation

Challenge 49
Étayer les liens sociaux des enfants Sourds avec des pairs Sourds

Les enfants Sourds peuvent éprouver un isolement social important, en particulier lorsqu'ils évoluent dans un environnement majoritairement entendant. Sans interlocuteurs partageant leur langue et leur culture, il leur est parfois difficile de se projeter dans un avenir épanouissant en tant qu'adultes Sourds. Le manque de référents adultes Sourds peut accentuer ce sentiment de solitude et limiter la construction d'une identité Sourde positive.

Des environnements inclusifs, où les enfants Sourds ont l'opportunité d'échanger avec leurs pairs et des adultes Sourds, jouent un rôle déterminant dans leur développement personnel et social. Ces interactions leur permettent non seulement de renforcer leur confiance en eux, mais aussi de comprendre qu'ils font partie d'une communauté ayant sa propre langue et culture.

Impact : L'absence d'interactions sociales enrichissantes avec d'autres pairs Sourds peut engendrer un isolement profond et des difficultés à développer une identité Sourde positive. Cet isolement peut s'accentuer hors du cadre scolaire, notamment lors des vacances ou des événements familiaux, aggravant un sentiment de solitude et de mal-être.

De plus, les enfants Sourds ayant peu de modèles Sourds adultes risquent de manquer de repères pour envisager leur avenir avec sérénité. Ne voyant pas d'exemples de réussite dans leur environnement, ils peuvent intérioriser l'idée que leur surdité constitue un frein

à leur épanouissement personnel et professionnel.

Préconisations

1. Créer des opportunités de rencontre entre enfants Sourds :
   - Mettre en place des événements réguliers, en milieu scolaire et extra-scolaire, permettant aux jeunes Sourds de se rencontrer et d'échanger.
   - Encourager leur participation à des associations dédiées aux enfants Sourds, afin qu'ils puissent tisser des liens durables et bénéficier d'un soutien mutuel.
2. Favoriser le partage intergénérationnel avec des adultes Sourds :
   - Organiser des rencontres avec des adultes Sourds exerçant dans différents domaines professionnels, pour donner aux enfants des modèles d'identification positifs.
   - Développer des programmes de mentorat, où des adultes Sourds accompagnent et soutiennent des jeunes Sourds dans leur parcours éducatif et social.
3. Encourager les relations inter-établissements :
   - Faciliter les échanges entre élèves Sourds issus de différentes écoles, qu'il s'agisse d'établissements médico-sociaux ou d'écoles inclusives.
   - Permettre à ces jeunes d'élargir leur cercle social et de diversifier leurs interactions, renforçant ainsi leur confiance en eux et leurs compétences sociales.
4. Promouvoir un regroupement d'élèves Sourds dans les classes :
   - Dans les établissements scolaires accueillant des élèves Sourds, favoriser la présence d'un nombre significatif d'élèves Sourds dans une même classe.
   - Ce regroupement facilite l'apprentissage en LSF, favorise la communication passive, et renforce les liens sociaux entre les élèves Sourds.

Si les relations entre enfants Sourds sont essentielles à leur développement social, leurs interactions avec leurs camarades entendants jouent également un rôle fondamental. Il est donc crucial de favoriser l'inclusion et la sensibilisation à la surdité au sein des établissements scolaires.

Challenge 50
Renforcer les liens entre enfants Sourds et enfants Entendants

L'inclusion des enfants Sourds au sein des classes majoritairement entendantes peut être un défi majeur, notamment lorsque la communication entre les deux groupes est limitée. En l'absence d'efforts de sensibilisation, les élèves Sourds peuvent se retrouver marginalisés, n'ayant pas la possibilité de s'intégrer pleinement aux échanges quotidiens.

Créer un environnement scolaire inclusif nécessite une valorisation de la diversité, où chaque élève se sent reconnu et respecté. L'apprentissage de la LSF et la mise en place de stratégies de communication adaptées favorisent une meilleure compréhension mutuelle

et permettent d'instaurer des liens solides entre enfants Sourds et Entendants.

Impact : Sans sensibilisation spécifique, les enfants Sourds peuvent se retrouver exclus des interactions avec leurs camarades Entendants. Ce manque d'inclusion peut engendrer des difficultés relationnelles, une perte de confiance en soi et un renforcement de l'isolement.

À l'inverse, un environnement scolaire qui encourage la communication entre Sourds et entendants permet d'enrichir les expériences des deux groupes. Les élèves entendants développent une meilleure compréhension de la diversité linguistique et culturelle, tandis que les élèves Sourds bénéficient d'un cadre plus accueillant et propice à leur épanouissement.

Préconisations

1. Organiser des ateliers de sensibilisation :
   - Mettre en place des sessions éducatives sur la surdité, expliquant aux élèves entendants les spécificités des modes de communication des personnes Sourdes.
   - Sensibiliser les enfants aux barrières de communication et aux moyens de favoriser des interactions accessibles.
2. Encourager l'apprentissage de la LSF :
   - Intégrer la langue des signes française (LSF) dans le programme scolaire, au même titre que d'autres langues vivantes.
   - Proposer des ateliers interactifs et ludiques (jeux de rôle, mises en situation) pour faciliter l'initiation des élèves entendants à la LSF.
3. Créer des espaces de communication favorisant la mixité Sourds/Entendants :
   - Développer des activités communes entre élèves Sourds et Entendants, afin de stimuler les échanges et l'apprentissage mutuel.
   - Aménager des lieux propices à la communication visuelle au sein de l'école, facilitant ainsi l'interaction entre les élèves.

L'inclusion des enfants Sourds dans le milieu scolaire repose sur la valorisation de leurs interactions, tant avec leurs pairs Sourds qu'avec leurs camarades entendants. Le développement d'un environnement scolaire inclusif passe par des actions concrètes de sensibilisation, des opportunités de rencontre et une reconnaissance accrue de la LSF comme outil de communication.

3. Les enfants Sourds et les professionnels de l'éducation – Communication et compréhension mutuelle.

Dans le cadre scolaire, les élèves Sourds évoluent dans un environnement où la communication constitue à la fois un défi et une condition essentielle de leur réussite. La majorité des professionnels de l'éducation, qu'ils soient enseignants, CPE, surveillants ou éducateurs spécialisés, ne possèdent souvent aucune maîtrise suffisante de la langue des signes française (LSF). Cette lacune crée des situations d'incompréhension et d'exclusion, transformant parfois le lieu d'apprentissage en un espace de rupture.

Il serait injuste de faire reposer sur l'élève Sourd la charge de combler ces manques. Les barrières de communication ne doivent pas être considérées comme une fatalité, mais comme des opportunités de transformation pédagogique. Cela suppose une posture d'humilité, une volonté d'adaptation, et un engagement de toute la communauté éducative.

> *« Tout enfant Sourd sans modèle linguistique ou exposé à des enseignants sans maîtrise de la langue des signes française est discriminé.*[233] »

> *« Afin de garantir aux enfants Sourds l'égalité et la non-discrimination dans les structures éducatives, il convient de mettre en place des environnements d'apprentissage en langue des signes et de présenter des exemples d'élèves et d'adultes Sourds à émuler. Le manque de compétences en langue des signes des enseignants d'enfants Sourds et les environnements scolaires inaccessibles, qui ont pour effet d'exclure les enfants Sourds, sont considérés comme discriminatoires. Le Comité demande aux États parties de s'inspirer de son observation générale n°4 (2016) sur le droit à l'éducation inclusive, lorsqu'ils mettent en œuvre des mesures pour s'acquitter des obligations que leur imposent les articles 5 et 24.*[234] »

Challenge 51
Favoriser la collaboration et la communication avec les professionnels Sourds

La présence de professionnels Sourds dans les structures éducatives représente un levier fondamental pour l'inclusion scolaire. En tant qu'adultes ayant vécu une expérience similaire à celle des élèves, ils apportent un regard authentique, nuancé et porteur d'espoir. Leur rôle ne se limite pas à la transmission linguistique : ils sont des figures inspirantes, des médiateurs culturels et des piliers de légitimité pour les élèves Sourds.

Pour les familles, la collaboration avec ces professionnels permet également d'éclairer les choix éducatifs et linguistiques, de déconstruire certains préjugés médicaux sur la surdité, et de défendre plus sereinement les droits de leurs enfants. Cette dynamique de co-construction favorise une meilleure cohérence éducative.

Impact : La présence de professionnels Sourds dans l'environnement scolaire offre aux élèves un modèle linguistique fluide et un exemple vivant de réussite. Ils contribuent à la construction de l'identité Sourde, à la valorisation de la LSF, et à la normalisation d'une vision positive de la surdité. Cette reconnaissance est essentielle pour que les enfants ne se perçoivent pas comme différents ou défaillants, mais comme membres à part entière d'une communauté humaine riche et plurielle.

Ces professionnels permettent également de renforcer les passerelles entre les mondes Sourds et Entendants, en sensibilisant les équipes éducatives, en dissipant les malentendus et en déconstruisant les représentations stigmatisantes. Ils agissent comme acteurs de transformation au sein de l'école.

[233] Article 8, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.
[234] Nations unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées, article VII. K. 65 de l'Observation générale n° 6 (2018) sur l'égalité et la non-discrimination, 26 avril 2018.

Préconisations

- Encourager l'intégration de professionnels Sourds dans les équipes éducatives, en valorisant leur double expertise linguistique et expérientielle.
- Associer activement ces professionnels à la conception des projets éducatifs, afin d'assurer une cohérence entre les pratiques et les besoins réels des élèves.
- Soutenir les familles dans la recherche de ces professionnels, en facilitant les partenariats avec des associations ou des réseaux de la communauté Sourde.
- Valoriser ces profils dans les concours, les recrutements et les formations, pour qu'ils soient mieux représentés dans les structures éducatives.

Si la présence de professionnels Sourds est une avancée majeure, elle ne saurait se substituer à une formation approfondie de l'ensemble des enseignants et éducateurs. Sans cette base, les efforts d'inclusion restent partiels, et les élèves Sourds continuent de subir des difficultés évitables.

Challenge 52
Développer et renforcer les compétences de LSF des enseignants intervenant auprès des jeunes Sourds

Les pratiques éducatives envers les enfants Sourds varient fortement selon les représentations, les formations initiales et la posture adoptée par les enseignants. Entre partisans de la LSF et tenants d'une vision strictement médicale de la surdité, les divergences sont marquées. Trop souvent, cette dernière vision conduit à ignorer ou à sous-estimer les bénéfices cognitifs, sociaux et culturels d'un enseignement bilingue (LSF/français écrit).

Un enseignant non formé, même bienveillant, peut involontairement générer des situations de rupture : l'élève Sourd ne comprend pas, ne peut pas répondre, et se sent marginalisé. À l'inverse, un professionnel formé à la LSF et à la culture Sourde est capable de mobiliser des approches pédagogiques adaptées, respectueuses du rythme et du profil linguistique de l'élève.

Impact : L'absence de compétences en LSF crée des barrières invisibles mais puissantes. L'élève Sourd se retrouve souvent dans une posture d'observateur silencieux, privé de l'accès direct aux savoirs. Cela peut générer un sentiment de frustration, un manque de motivation, voire un décrochage scolaire.

En outre, lorsque l'élève n'a pas accès à une langue première solide, il risque de tomber dans une situation de semi-linguisme : ni la LSF ni le français écrit ne sont maîtrisés pleinement. Ce vide linguistique affecte l'estime de soi, les compétences sociales et le rapport au monde. Il constitue un frein majeur à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle.

Préconisations

- Renforcer la formation initiale et continue des enseignants sur la surdité et Sourditude, en y intégrant la LSF, la culture Sourde, les besoins spécifiques et les

approches pédagogiques bilingues.

- Encourager une montée en compétence jusqu'au niveau C1 (Cadre Européen Commun de Référence des Langues) en LSF, pour garantir une communication précise, nuancée et riche.
- Accompagner les enseignants par du tutorat, de la co-intervention avec des professionnels Sourds, ou des observateurs extérieurs spécialisés.
- Donner aux familles le droit et les moyens de questionner la compétence des professionnels en lien avec leur enfant : niveau de LSF, formation reçue, posture éducative.

Mais la compétence technique ne suffit pas : l'attitude relationnelle, éthique et humaine est tout aussi fondamentale. Certains comportements inadéquats de professionnels mettent en péril le bien-être psychologique des élèves Sourds. Il est urgent de prévenir ces situations.

Challenge 53
Prévenir les comportements inappropriés et maltraitants

Des témoignages préoccupants révèlent que certains professionnels adoptent, parfois inconsciemment, des attitudes inappropriées vis-à-vis des élèves Sourds : moqueries, infantilisation, déni de leurs besoins spécifiques, ou encore refus d'adaptation. Ces comportements traduisent non pas une mauvaise volonté, mais souvent une méconnaissance profonde de ce que signifie « être Sourd ».

Le manque de compétence en LSF y contribue fortement, en empêchant une communication directe et en générant des malentendus répétés. La détresse des élèves Sourds est alors rarement identifiée, mal comprise, voire niée. Cette invisibilisation peut mener à des souffrances psychologiques importantes, allant jusqu'à la maltraitance ou au harcèlement scolaire.

Impact : Ces comportements nuisent profondément à la confiance en soi des élèves, altèrent leur motivation, et les enferment dans une posture de retrait ou de défiance. Ils risquent de reproduire les discriminations subies tout au long de leur scolarité dans leur vie sociale et professionnelle.

L'école, lieu censé être protecteur et structurant, devient alors un espace de blessures, de marginalisation et parfois de danger. L'impact sur la santé mentale peut être durable si aucun accompagnement n'est proposé.

Préconisations

- Renforcer les formations à l'éthique professionnelle, à la prévention des discriminations et à la bientraitance, en intégrant les spécificités liées à la surdité.
- Mettre en place des outils de détection et d'écoute de la détresse chez les élèves Sourds : espaces de parole, entretiens visuels en LSF, référents identifiés.

- Favoriser une communication ouverte et empathique au sein des familles, en encourageant l'apprentissage de la LSF, l'observation des signaux non verbaux et l'établissement d'un climat émotionnel sécurisé.
- Proposer des dispositifs de médiation en cas de conflit ou de malentendu avec un professionnel, incluant des médiateurs Sourds ou formés à la surdité.

L'école ne peut être un lieu d'apprentissage pour les élèves Sourds que si elle devient également un espace d'écoute, de compréhension et de reconnaissance. Cela implique une transformation profonde des pratiques éducatives, des postures professionnelles et des regards portés sur la surdité.

Inclure pleinement les enfants Sourds dans la vie scolaire, c'est former les adultes qui les accompagnent à leur parler, les comprendre et les respecter dans toute leur singularité.

III. Vie des élèves et accès aux droits

1. Comprendre le fonctionnement de l'école

Challenge 54
Transmettre les informations essentielles aux enfants Sourds de manière adaptée

De nombreux élèves Sourds ne disposent pas des informations de base concernant le fonctionnement de leur établissement scolaire. Ils ignorent souvent la structure hiérarchique, le rôle des différents professionnels présents dans l'école, ou encore les personnes vers qui se tourner en cas de besoin. Cette méconnaissance est en grande partie due à l'absence de transmission adaptée, que ce soit en LSF ou à l'aide de supports visuels accessibles.

Alors que l'ensemble des élèves devrait pouvoir comprendre l'organisation de leur cadre éducatif, les enfants Sourds sont encore trop souvent écartés de cette compréhension élémentaire. Ce décalage fragilise leur autonomie, leur intégration scolaire et leur capacité à agir dans leur propre intérêt.

Impact : Cette carence d'information peut générer chez l'élève Sourd un sentiment d'insécurité ou d'isolement, notamment lorsqu'il se retrouve face à une situation nécessitant de l'aide ou une démarche administrative. Ne sachant pas à qui s'adresser, ni comment fonctionnent les relais internes à l'établissement, l'élève peut se retrouver immobilisé ou désengagé.

À long terme, ce manque d'ancrage dans le fonctionnement de l'école peut affecter l'estime de soi, la confiance en l'environnement scolaire, et la motivation à participer pleinement à la vie de l'établissement. L'élève risque de percevoir l'école comme un lieu étranger ou inaccessible, au lieu de s'y sentir reconnu, en sécurité et acteur de son parcours.

Préconisations

Pour remédier à cette inégalité d'accès à l'information, il est essentiel de mettre en œuvre des actions concrètes, structurées et accessibles :

- Organiser des sessions d'orientation spécifiques à destination des élèves Sourds, dès leur arrivée dans l'établissement, avec un contenu en LSF ou traduit par des supports visuels clairs et adaptés.
- Expliquer la structure de l'établissement scolaire (direction, vie scolaire, infirmière, enseignants, AESH, etc.) par le biais de vidéos en LSF, de schémas illustrés ou de visites guidées traduites.
- Mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels de l'établissement, afin de permettre aux élèves de mieux comprendre le rôle de chacun, poser des questions, et renforcer la relation de confiance.
- Adapter les contenus en fonction de l'âge et de la maturité des élèves, en rendant les informations de plus en plus détaillées au fil des années, toujours en veillant à leur accessibilité linguistique.

Ces initiatives permettraient de favoriser l'autonomie des enfants Sourds, de renforcer leur sentiment d'appartenance à l'établissement et de les aider à identifier rapidement les personnes ressources. Une communication claire, ouverte et continue est un pilier fondamental d'un environnement scolaire inclusif, bienveillant et sécurisant.

Comprendre l'organisation de l'établissement scolaire est une première étape vers l'autonomie et l'inclusion des élèves Sourds. Toutefois, cette autonomie ne peut être pleinement réalisée sans leur participation active aux temps forts de la vie scolaire, tels que les réunions, les projets éducatifs ou les bilans. Ces espaces de dialogue et de décision sont essentiels pour que les élèves exercent pleinement leurs droits.

2. Participation des concernés aux réunions, aux projets et aux bilans

Challenge 55
Renforcer la participation des enfants Sourds dans chaque réunion les concernant directement

Dans de nombreux établissements, les enfants Sourds sont invités à participer à des réunions scolaires (bilans, projets personnalisés, orientations), mais sans bénéficier des moyens nécessaires pour comprendre ou s'exprimer pleinement. L'absence ou le manque d'interprétation, les explications différées, ou encore le langage administratif inadapté à leur niveau de compréhension, les empêchent d'être réellement acteurs de ces temps pourtant essentiels à leur parcours.

De plus, la méconnaissance du rôle et des objectifs des dispositifs tels que le PPA (plan d'accompagnement personnalisé), le PPS (projet personnalisé de scolarisation) ou le PAI (projet d'accueil individualisé), renforce leur mise à l'écart du processus de décision les concernant.

Impact : Cette exclusion partielle ou totale a des conséquences notables sur la motivation, la confiance et le sentiment de légitimité des enfants Sourds dans leur propre parcours éducatif. Ne comprenant ni les enjeux ni les choix qui les concernent, ils peuvent se sentir désinvestis et invisibles dans un environnement censé les soutenir. Cela affecte leur rapport à l'école et leur capacité à se projeter dans un avenir scolaire construit avec eux.

Préconisations

- Garantir systématiquement la présence d'un interprète en langue des signes lors de toute réunion impliquant un élève Sourd.
- Adapter les supports et discours aux besoins de l'enfant, avec des explications claires, illustrées ou visuelles.
- Informer les élèves sur l'objectif de chaque réunion, le rôle de chacun, et les encourager à poser des questions et à formuler leur avis.

L'objectif est de créer un cadre véritablement inclusif, où l'élève Sourd est non seulement présent, mais aussi entendu, considéré et engagé dans les décisions qui le concernent.

Challenge 56
Rendre transparent et équitable l'élaboration des projets et bilans

La construction du projet éducatif d'un élève Sourd est une étape déterminante pour lui proposer un parcours adapté. Or, des familles rapportent un manque de clarté sur le choix de la langue, des évaluations biaisées (surestimées ou sous-estimées) ou encore une absence de transparence dans les décisions prises.

Une évaluation fiable des besoins doit reposer sur des critères objectifs et faire intervenir des professionnels compétents en pédagogie, en langue des signes et en éducation des élèves Sourds.

Impact : Lorsque les élèves et leurs familles ne sont pas associés activement à la construction du projet, cela crée un sentiment d'exclusion et de perte de contrôle. L'élève Sourd, mal compris ou mal évalué, peut se retrouver en décalage avec les attentes scolaires, ce qui affecte sa motivation, son bien-être et sa réussite éducative.

Préconisations

- Assurer une collaboration pluridisciplinaire équilibrée, intégrant enseignants, éducateurs, familles et élèves eux-mêmes.
- Impliquer systématiquement un professionnel Sourd dans l'équipe éducative pour enrichir la compréhension des besoins spécifiques.
- Coordonner les apports pédagogiques et sociaux, en favorisant la complémentarité entre enseignants (aspects scolaires) et éducateurs (aspects relationnels et affectifs).

Cette approche garantit un projet éducatif plus juste, personnalisé et transparent, répondant réellement aux besoins de l'élève Sourd.

Dans la coordination des services et le suivi des élèves Sourds, l'intervention d'un psychologue maîtrisant la LSF et la culture Sourde est une piste précieuse. Il permettrait d'assurer une meilleure continuité des accompagnements, une lecture fine des enjeux émotionnels et une communication directe avec les enfants, tout en favorisant une approche globale centrée sur l'élève.

S'impliquer dans les décisions qui rythment la vie scolaire ne saurait suffire sans une réflexion éclairée sur l'avenir, tant en matière de choix de communication que d'orientation professionnelle. Ces choix sont déterminants pour permettre à chaque élève Sourd de construire un parcours adapté, respectueux de ses besoins et de ses aspirations.

3. Choix éclairé sur l'orientation et la communication en LSF

Challenge 57
Garantir l'expression du plein potentiel des enfants Sourds

Nul ne peut déconseiller, ni interdire l'accès à la langue des signes française.[235]

À mesure qu'ils grandissent, de nombreux jeunes Sourds rencontrent des retards importants dans leur développement linguistique, éducatif et social. Cette réalité complexe découle de plusieurs facteurs convergents. En premier lieu, l'exposition tardive à la langue des signes française (LSF) prive ces enfants d'un accès précoce à une langue naturelle et complète. Or, c'est dès les premiers mois de vie que le langage structure la pensée, l'émotion, la socialisation et les apprentissages.

En parallèle, les années d'orthophonie intensives, parfois engagées dès la petite enfance, n'ont pas toujours permis d'atteindre les résultats escomptés. Cette situation génère de la frustration, de la fatigue, et un sentiment d'échec chez les enfants et leurs familles. Même lorsque l'enfant parvient à produire un discours vocal intelligible, cela ne garantit pas une compréhension réelle et profonde des messages vocaux. Il est essentiel de faire la distinction entre l'élocution (la capacité à parler) et la compréhension linguistique (la capacité à comprendre, formuler, et interagir).

De plus, un lexique restreint, une grammaire fragile et un manque d'interactions sociales stimulantes peuvent freiner les apprentissages, créer un repli sur soi et entraver le développement global de l'enfant sur les plans cognitif, émotionnel et relationnel. Ce sont les conséquences logiques d'un environnement où l'accès à la langue – et donc à la pensée – a été entravé.

Impact : Ignorer ces réalités peut conduire à des conséquences éducatives, sociales et psychologiques majeures. Les enfants se retrouvent en difficulté scolaire non pas par manque de capacités, mais par défaut d'accès à une langue accessible et structurante dès leur plus jeune âge. Cela entraîne souvent un isolement social, une perte de confiance, des difficultés à se projeter et, plus tard, une orientation professionnelle subie plutôt que choisie.

Adopter une approche exclusivement oraliste, en écartant la langue des signes, revient

[235] Article 3, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.

à réduire considérablement les moyens de communication disponibles pour l'enfant, en le contraignant à un canal unique souvent inadapté à son fonctionnement naturel. Cette restriction peut affecter sa santé mentale, ses apprentissages, et son estime de soi.

Préconisations

- Mettre en œuvre une stratégie éducative bilingue précoce, fondée sur la LSF comme langue première, associée au français écrit comme seconde langue d'accès aux savoirs.
- Favoriser le développement de la communication visuelle dès la petite enfance pour permettre à l'enfant de se construire harmonieusement dans tous les domaines : affectif, cognitif, relationnel et social.
- Repositionner la langue des signes comme fondement éducatif, non comme solution palliative, mais comme une langue de plein droit, vectrice de connaissance, d'expression et d'épanouissement.
- Valoriser une approche biculturelle, dans laquelle l'enfant peut s'identifier à la culture Sourde, tout en évoluant avec ses pairs entendants, sans contradiction ni hiérarchisation des modes de communication.

> *« Tout enfant Sourd doit recevoir une langue : la langue des signes, seule langue accessible et permettant des interactions langagières précoces.*[236] *»*

Éclairages complémentaires : Il est crucial de déconstruire le mythe selon lequel la langue des signes entraverait le développement de la parole. Les recherches démontrent au contraire que l'apprentissage précoce de la LSF favorise la structuration du langage et peut renforcer les compétences orales chez certains enfants.

Enfin, l'implant cochléaire ou l'appareillage auditif, bien qu'importants pour certains enfants, ne constituent qu'un outil parmi d'autres. Leur succès dépend de nombreux facteurs, mais ne remplace jamais l'accès à une langue complète et accessible et ce, de manière naturelle et précoce.

Challenge 58
Respecter le choix d'orientation et de langue des jeunes Sourds signants

L'orientation scolaire et professionnelle est un moment clé pour les jeunes Sourds. Pourtant, ce processus reste souvent mal expliqué, mal accompagné et peu adapté à leur réalité. Les familles peinent à s'y retrouver parmi les dispositifs, et les jeunes eux-mêmes sont rarement placés au cœur des décisions qui les concernent.

De nombreux témoignages révèlent que, lors des stages ou des bilans, les professionnels insistent sur la primauté de la communication vocale comme condition de réussite, écartant de fait les jeunes qui communiquent en LSF ou mixent les deux modalités. Ce positionnement est non seulement discriminant, mais reflète une méconnaissance profonde de la réalité de la surdité et des compétences diverses des élèves Sourds.

[236] Article 4, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.

Par ailleurs, le manque de financement dédié à l'accessibilité des stages (notamment pour l'interprétation) freine considérablement la participation active des jeunes, même lorsque les équipes sont bienveillantes. Cela crée une inégalité de traitement inacceptable dans la transition vers la vie professionnelle.

Impact : Lorsque les jeunes Sourds ne sont pas écoutés ou accompagnés dans leur orientation, leur avenir se construit sur une série de renoncements, de non-dits ou de compromis subis. Ce manque de reconnaissance de leurs aspirations peut entraîner une baisse de motivation, une perte de confiance en soi et une orientation professionnelle dévalorisante. Ils méritent pourtant, comme leurs pairs, des perspectives professionnelles en lien avec leurs envies, leurs compétences et leurs choix de communication.

Préconisations

- Former les professionnels de l'orientation et les maîtres de stage aux spécificités de la surdité, à la langue des signes et aux enjeux d'accessibilité.
- Allouer un budget spécifique pour garantir la présence d'interprètes lors des réunions de stage, bilans et entretiens de restitution, en application de la loi de 2005 qui place le jeune au centre des dispositifs.
- Assurer que le choix de langue exprimé par le jeune soit respecté, notamment lorsqu'il est en âge de formuler son avis. Ce choix est un droit, et non une variable d'ajustement selon les contraintes des structures.
- Élargir les filières accessibles aux jeunes Sourds, en travaillant à une diversification réelle de l'offre de formation professionnelle, sans assignation ni limitation par défaut.

Permettre aux jeunes Sourds de faire des choix éclairés en matière d'orientation et de communication ne peut se faire sans une sensibilisation élargie aux réalités qu'ils vivent. Cette sensibilisation doit s'adresser à eux-mêmes, à leurs familles, aux professionnels et à la société dans son ensemble, afin de poser les bases d'un environnement inclusif, informé et respectueux de la diversité.

4. Préparer chacun à un nouveau vivre-ensemble

Challenge 59
Mieux préparer les jeunes Sourds à la vie adulte grâce à un vivre-ensemble repensé

La méconnaissance de la culture Sourde, de ses valeurs, de sa langue et de ses spécificités constitue un obstacle majeur pour les jeunes Sourds, leurs familles et les professionnels chargés de les accompagner, notamment dans leur orientation et leur insertion sociale ou professionnelle. Cette méconnaissance crée des malentendus, des jugements erronés et des barrières dans l'accès aux droits, à l'information, et à l'égalité des chances.

Or, la culture Sourde ne se limite pas à l'usage de la langue des signes. Elle repose sur des normes sociales, une identité collective et un rapport au monde visuel qui doivent être compris, valorisés et transmis. Sans connaissance de cette culture, les décisions qui

concernent les jeunes Sourds risquent d'être prises à partir de critères standardisés, inadaptés voire exclusifs, contribuant à des orientations subies, des projets décrochés ou des attentes mal ajustées.

Par ailleurs, l'accès à l'information sur les droits administratifs, les aides existantes ou les démarches de citoyenneté est encore trop souvent insuffisant ou inadapté. De nombreux jeunes Sourds entrent dans la vie adulte sans connaître les prestations auxquelles ils peuvent prétendre, ni les institutions clés telles que la MDPH, l'AGEFIPH ou le FIPHFP. Cette absence d'information nuit à leur autonomie, à leur insertion, et alimente un sentiment d'impuissance ou de dépendance.

Impact : Le manque de sensibilisation globale peut avoir des conséquences psychologiques et sociales importantes. L'incompréhension des systèmes, l'absence de repères identitaires solides, ou encore la confrontation répétée à des discours ou comportements discriminants peuvent altérer la confiance en soi, le bien-être et la santé mentale des jeunes Sourds.

Ces effets sont d'autant plus marqués lorsqu'ils se combinent avec des expériences de maltraitance ou de discriminations, qui, faute d'identification ou de signalement, ne sont pas toujours prises en compte ni traitées. Sans cadre éducatif structuré pour anticiper ces difficultés, le risque d'exclusion, de désorientation ou de détresse psychologique s'accentue, parfois sur plusieurs années.

Revenir sur ces lacunes a posteriori peut s'avérer complexe et long. Il est donc essentiel d'intervenir en amont, dès l'adolescence, en fournissant les outils nécessaires à la compréhension de soi, du monde, et des droits fondamentaux.

Préconisations

Pour répondre à ces enjeux, une approche éducative globale, inclusive et transversale doit être mise en œuvre, articulée autour de plusieurs axes complémentaires :

- Former les jeunes Sourds à la connaissance de leurs droits, notamment en matière de prestations (PCH, MDPH, AGEFIPH, FIPHFP), et leur expliquer les démarches administratives à suivre pour y accéder. Cette éducation civique et sociale devrait être régulière, accessible et en langue des signes.

- Sensibiliser les jeunes à leur propre culture Sourde, à la richesse de leur identité et à la diversité de la communauté Sourde (choix de langue, d'appareillage ou non, origines culturelles, etc.), afin de les aider à se valoriser, à s'affirmer et à développer un sentiment d'appartenance positif.

- Promouvoir l'acceptation des différences en abordant les thématiques liées au genre, à la couleur de peau, aux origines sociales, aux parcours de vie, à la pluralité linguistique ou au degré de surdité. Ces espaces de dialogue et d'apprentissage favorisent le respect de soi et des autres, et posent les bases d'une société inclusive.

- Informer les familles et les professionnels sur les indicateurs de maltraitance ou de discrimination, et les former à identifier les situations à risque. Mettre en place des dispositifs de prévention et de signalement clairs, accessibles en LSF, est un levier essentiel pour garantir la sécurité des enfants et des adolescents.

- Accompagner les jeunes dans la compréhension du fonctionnement administratif français, à travers des supports visuels, des vidéos en LSF ou des modules interactifs, afin de favoriser leur autonomie, leur émancipation et leur participation citoyenne.

Une éducation globale de qualité, ancrée dans les réalités des jeunes Sourds, est la condition pour construire des trajectoires de vie solides, choisies et porteuses de sens.

Après avoir exploré les enjeux d'accès aux droits, d'orientation et de participation active des élèves Sourds, il est essentiel de s'attarder sur la question transversale de l'accessibilité. Car sans accessibilité — linguistique, pédagogique, culturelle ou sociale — aucun droit ne peut être pleinement exercé. Cette partie examine donc les différents leviers à activer pour garantir aux élèves Sourds un environnement scolaire et éducatif réellement inclusif, adapté à leurs besoins spécifiques et respectueux de leur identité.

IV. Vie des élèves et accessibilité

1. Garantir une communication naturelle à l'enfant Sourd

Challenge 60
Favoriser l'accès à la langue des signes pour les familles

De nombreux parents d'enfants Sourds rencontrent des obstacles importants à l'apprentissage de la langue des signes française (LSF). Cette acquisition, pourtant essentielle, n'est ni encouragée, ni systématiquement prise en charge : les frais de formation restent souvent à la charge des familles, sans remboursement, et nécessitent une organisation contraignante du temps de travail.

En parallèle, les parents entendants expriment fréquemment le souhait de pouvoir explorer plusieurs voies éducatives, combinant LSF et langue française. Pourtant, dans les faits, les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH) imposent souvent de choisir une approche unique, rendant incompatible la reconnaissance d'un projet bilingue. Cette obligation de choisir « une seule modalité » pousse mécaniquement de nombreuses familles à opter pour la méthode orale, perçue comme plus institutionnellement soutenue, au détriment de la méthode bilingue avec l'accès à la LSF.

Impact : En privant les familles de la possibilité d'apprendre la langue des signes, on limite les échanges entre l'enfant Sourd et son entourage, réduisant ainsi la qualité et la fréquence des interactions linguistiques. Cela peut conduire à un isolement affectif et cognitif de l'enfant, dont l'environnement immédiat n'est pas en mesure de lui proposer une communication fluide, accessible et valorisante. Or, c'est dans un environnement riche en interactions que l'enfant développe son langage, sa pensée et son bien-être émotionnel.

Préconisations

- Rendre l'apprentissage de la LSF obligatoire et encouragé pour les parents, la fratrie et l'entourage proche des enfants Sourds, en facilitant l'accès à des formations gratuites et adaptées.

- Mettre en place des dispositifs de compensation permettant aux familles d'adapter leur emploi du temps professionnel, via des aides à la formation ou des congés spécifiques.
- Supprimer l'obligation de choix exclusif entre méthode orale et langue des signes dans les démarches administratives, afin de permettre une approche bilingue dès la petite enfance.

L'acquisition de la langue des signes par l'entourage est un facteur-clé de réussite éducative et relationnelle pour l'enfant Sourd. Elle garantit la création d'un environnement langagier riche, accessible et cohérent.

Challenge 61
Assurer une communication claire et continue à l'enfant Sourd

Au sein de l'environnement scolaire, les contenus pédagogiques et éducatifs transmis aux élèves Sourds ne sont pas toujours clairement accessibles. L'absence d'interlocuteurs formés à la langue des signes, la complexité du langage employé, ou encore le manque de supports visuels et adaptés peuvent générer des incompréhensions fréquentes, qui freinent la progression de l'enfant dans ses apprentissages comme dans ses relations.

Cette situation met en évidence une réalité trop souvent ignorée : la communication n'est pas garantie dans l'acte d'enseigner, et sa réussite dépend d'un cadre linguistique réellement inclusif. Les incompréhensions quotidiennes, même minimes, peuvent avoir des répercussions profondes et durables sur le développement global de l'élève.

Impact : Lorsque l'enfant Sourd ne comprend pas ce qui lui est transmis, il risque un retard d'acquisition, un repli, voire une perte d'intérêt pour l'école. Loin d'être temporaires, ces difficultés peuvent impacter durablement ses trajectoires éducatives, sociales et émotionnelles, et entraîner des limitations qu'il n'aurait pas rencontrées dans un cadre accessible et adapté. L'invisibilité de ces barrières aggrave encore leur portée.

Préconisations

- Garantir l'accessibilité totale des contenus pédagogiques à travers la langue des signes, des supports visuels, et une formation des équipes à la communication bilingue.
- Inclure systématiquement la vérification de la compréhension dans les échanges entre enseignants et élèves Sourds, en valorisant la reformulation, les illustrations, et les interactions visuelles.
- Considérer la communication claire comme un droit fondamental, et non comme une simple modalité pédagogique.

Comprendre ce qui se passe autour de soi, ce qui est dit, montré ou attendu, est un prérequis indispensable au développement de l'enfant et à son épanouissement scolaire et personnel.

Garantir la communication suppose également de s'assurer de la qualité et de la pertinence des dispositifs mis en place pour la faciliter. Parmi eux, le recours à des interprètes en langue des signes est un pilier central de l'accessibilité… à condition d'être bien compris, bien encadré et bien utilisé.

2. Les Interprètes en milieu pédagogique[237]

Il faut entendre par « milieu pédagogique », toutes les situations où un professeur s'adresse à des élèves, nous disent Bernard, Encrevé et Jeggli (2007).

> *« La tâche de l'interprète en milieu scolaire est de traduire les propos des professeurs, des élèves et de toute autre personne présente dans la classe, en se conformant aux principes fondamentaux de la déontologie du métier : respect du secret professionnel, fidélité et neutralité. De même qu'il n'a pas à se substituer au médecin lorsqu'il traduit un rendez-vous médical, ni à l'assistant social lorsqu'il intervient dans un service social, l'interprète n'a pas à prendre la place du professeur dans la classe. En effet, ce dernier a reçu une formation spécifique et il est titulaire d'un certificat d'aptitude à l'enseignement, ce qui lui permet de dispenser un cours à ses élèves contrairement à l'interprète.[238] »*

Challenge 62
Comprendre le rôle fondamental de l'interprète en langue des signes

Malgré leur présence croissante dans le milieu scolaire, les interprètes en langue des signes y restent non reconnus (cf. challenge 172). Certains élèves sourds ne comprennent parfois pas l'ensemble du discours traduit et certains professionnels et responsables dénigrent leur rôle dû, entre autres, au coût qu'ils représentent. Cette méconnaissance peut créer une forme de distance, d'incompréhension ou même de rejet de leur fonction. Pourtant, l'interprète joue un rôle pivot dans l'accès à l'information, à la connaissance et aux échanges humains.

Dès le plus jeune âge, il est crucial que les enfants Sourds soient sensibilisés à la fonction de l'interprète, à ses spécificités et à ses limites. Comprendre qu'il s'agit d'un facilitateur de communication neutre, et non d'un tiers participant ou d'un substitut affectif, permet aux élèves de mieux s'approprier cet outil essentiel à leur autonomie.

Nota : L'idée selon laquelle l'interprète rend dépendant la personne Sourde est infondée. Au contraire, son rôle renforce l'autonomie des personnes Sourdes, en leur permettant d'accéder à l'information, de prendre des décisions éclairées, et de participer activement à la vie sociale, scolaire et professionnelle. Rappelons que la surdité est un rapport, un handicap partagé (Mottez, 2006) et que dans ce cas, sans interprète, la personne entendante ne comprend pas non plus la personne Sourde.

Impact : Si l'élève Sourd ne comprend pas le rôle de l'interprète (ou tout autre personne de la classe (élèves entendants, enseignant…), il peut être tenté de l'ignorer, de le contourner ou d'y attribuer des fonctions erronées. Cette confusion peut freiner la participa-

[237] AFTILS, Charte des préconisations de l'interprète en milieu scolaire du 8 septembre 2025.
[238] Alexandre Bernard, Florence Encrevé, Francis Jeggli, L'interprétation en langue des signes, éd. PUF, 2007, p. 136.

tion au sein du collectif classe, limiter son autonomie, et créer des frustrations dans les échanges. Cela revient à priver l'élève d'un outil d'égalité.

Préconisations

- Mettre en place une sensibilisation, à intégrer dans les programmes scolaires, dès l'école primaire sur le rôle et le fonctionnement des interprètes en LSF.
- Encourager une collaboration étroite entre élèves, enseignants et interprètes pour que chacun puisse ajuster sa posture et son mode d'interaction.
- Intégrer les interprètes comme partenaires à part entière de l'environnement éducatif, dans le respect de leur éthique professionnelle.

Challenge 63
Adapter l'interprétation au niveau linguistique de l'élève

Les compétences linguistiques en LSF des enfants Sourds sont variables selon leur parcours, leur âge ou leur exposition précoce à la langue. Il arrive que certains élèves n'aient pas encore un niveau suffisant pour comprendre les messages traduits par l'interprète, ce qui limite fortement l'efficacité de la communication.

Dans ces situations, l'AFTILS, comme de nombreux experts de l'éducation en LSF, bannissent le recours aux interprètes en classe de primaire et recommandent que ce soit des enseignants Sourds ou un co-enseignement bilingue. L'interprète reste cependant utile pour toute accessibilité en dehors de la salle de classe (sorties scolaires, réunions…).

Impact : Ne pas adapter le canal de communication à la compréhension réelle de l'élève revient à l'exclure silencieusement de situations pourtant essentielles (savoirs, consignes, discussions). À terme, cela peut altérer son sentiment de légitimité, voire freiner son développement identitaire.

Préconisations

- Pour les plus jeunes, intégrer un enseignant ou un co-enseignant Sourd permet de combiner transmission linguistique et modélisation identitaire.
- Proposer la présence progressive d'un interprète au sein du parcours scolaire de l'élève – en concertation avec l'élève, la famille et l'équipe pédagogique – pour l'habituer au dispositif et lui signifier qu'il a toute sa place dans les échanges collectifs.
- En cas de niveau linguistique insuffisant, privilégier le recours à des professionnels sourds spécialisés (enseignant, intermédiateur, AESH, éducateur...) capable d'ajuster leur expression de manière plus visuelle, et ayant une posture éducative et relationnelle adaptée.

Challenge 64
Garantir les compétences spécifiques des interprètes en milieu pédagogique

La majorité des interprètes diplômés ne sont pas suffisamment formés aux réalités des différentes situations d'enseignement. Or, le milieu scolaire exige des compétences spécifiques : connaissance des programmes, adaptation du langage selon le niveau de l'enfant, gestion de l'interprétation dans des contextes mouvants et dynamiques (cf. challenge 105), compréhension des enjeux pédagogiques et émotionnels.

L'interprétation en milieu scolaire ne se résume pas à « traduire » : elle demande une coordination étroite avec les équipes pédagogiques et une intelligence de situation constante (cf. challenge 172).

Impact : Si l'interprète ne possède pas les compétences requises pour intervenir en milieu scolaire, la qualité des échanges est compromise. Cela peut entraîner une mauvaise compréhension des consignes, une distorsion dans la transmission du savoir, ou une rupture dans la relation élève-enseignant, avec des conséquences sur la scolarité et la construction de soi de l'élève Sourd.

Préconisations

- Intégrer dans la formation initiale des interprètes un module spécifique à l'interprétation scolaire, axé sur la pédagogie, la psychologie de l'enfant et la culture Sourde.
- Certifier, avec l'expertise de l'AFTILS notamment, que les interprètes en poste dans les établissements scolaires aient un diplôme reconnu et un bagage suffisant pour adapter leur pratique aux besoins d'un public jeune.
- Favoriser la concertation régulière avec les enseignants, pour que les ajustements pédagogiques puissent être partagés, anticipés et alignés (cf. Charte des préconisations de l'AFTILS[239]).

Assurer une communication de qualité à travers les interprètes est essentiel. Mais cela ne suffit pas si les adultes référents eux-mêmes ne possèdent pas les compétences linguistiques et culturelles nécessaires pour entrer en relation avec les enfants Sourds. C'est pourquoi la question des compétences linguistiques des professionnels doit maintenant être examinée.

3. Compétences linguistiques des professionnels

Challenge 65
Promouvoir la place d'un modèle identitaire et linguistique adapté à l'enfant Sourd

La langue des signes française (LSF) est bien plus qu'un outil de communication : elle est porteuse d'une culture, d'une identité et d'une vision du monde. Elle possède

[239] AFTILS, Charte des préconisations de l'interprète en milieu scolaire du 8 septembre 2025.

sa propre grammaire, sa syntaxe, son histoire. Maîtriser la LSF requiert donc bien plus qu'un apprentissage technique : cela nécessite une immersion profonde dans la culture Sourde, ainsi qu'une compréhension fine de ses enjeux linguistiques, sociaux et affectifs.

Certes, des adultes entendants peuvent apprendre la langue des signes et atteindre un bon niveau de compétence. Mais cette maîtrise ne suffit pas à leur conférer une légitimité en tant que modèles identitaires. En effet, les subtilités culturelles, les références collectives, le vécu de la surdité ne s'acquièrent que par une expérience vécue au sein de la communauté Sourde. C'est pourquoi les enfants Sourds ont besoin d'être exposés à des adultes Sourds pour se construire.

L'État doit promouvoir l'identité linguistique et la culture Sourde de tout enfant Sourd.[240]

Impact : Si les adultes encadrant l'enfant ne possèdent qu'une maîtrise partielle de la LSF, ou une compréhension superficielle de la culture Sourde, les échanges risquent d'être appauvris, tronqués ou mal interprétés. Pire, l'enfant risque de se construire avec un modèle flou, incomplet, qui ne favorise ni la confiance en soi, ni l'identification positive.

Sans exposition régulière à des interlocuteurs partageant des repères identitaires communs, le développement personnel, linguistique et social de l'enfant peut être freiné, voire fragilisé.

Préconisations

- Promouvoir la présence active de modèles identitaires Sourds dans l'environnement éducatif de l'enfant, notamment lors des premières années de scolarité.
- Reconnaître que la compétence linguistique ne se limite pas à la langue elle-même, mais inclut une connaissance profonde des dynamiques culturelles et sociales propres à la communauté Sourde.
- Intégrer des critères d'immersion et de vécu culturel dans les politiques de formation et de recrutement des professionnels intervenant auprès des enfants Sourds.

Challenge 66
Intégrer des adultes Sourds comme repères éducatifs essentiels

Les adultes Sourds jouent un rôle fondamental dans la vie des enfants Sourds. En tant que modèles linguistiques, culturels et affectifs, ils permettent aux enfants de se projeter, de s'identifier, de s'inspirer. Leur présence favorise une meilleure estime de soi, un sentiment d'appartenance à une communauté, et un développement plus harmonieux de la langue.

Pourtant, la place des professionnels Sourds dans les parcours éducatifs reste encore marginale, alors même que leur présence est déterminante pour la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves Sourds.

[240] Article 6, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.

Impact : L'absence de professionnels Sourds dans l'environnement éducatif d'un enfant Sourd peut entraîner un déficit d'identification. L'enfant peine alors à se projeter dans l'avenir, à valoriser sa propre identité, ou à comprendre qu'il existe des trajectoires positives et diverses. Cela affecte la construction du lien à soi, aux autres et au monde.

Sur le plan linguistique, l'enfant risque aussi de ne pas développer pleinement ses compétences, faute d'interactions régulières avec des interlocuteurs maîtrisant pleinement la LSF.

Préconisations

- Assurer la présence de professionnels Sourds à chaque étape du parcours éducatif, en particulier dès le plus jeune âge.
- Valoriser leur double expertise : linguistique (LSF) et expérientielle (vécu de la surdité).
- Soutenir les politiques de formation, de recrutement et de visibilité des adultes Sourds dans les écoles, les structures médico-sociales et les lieux de formation.

Un adulte Sourd n'est pas seulement un professionnel compétent : il est un miroir vivant, un repère identitaire essentiel pour l'enfant Sourd en construction.

La présence de professionnels Sourds est un pilier fondamental de l'épanouissement des élèves Sourds. Mais il existe d'autres leviers tout aussi structurants, notamment dans les domaines artistiques et scientifiques, qui contribuent à enrichir l'expérience éducative et à affirmer l'identité culturelle.

4. Interventions artistiques et scientifiques en LSF

Challenge 67
Donner une place aux scientifiques et artistes Sourds dans les parcours éducatifs

L'accès à l'art, à la culture et aux sciences constitue un levier puissant d'ouverture au monde, de construction de soi et de stimulation de la curiosité intellectuelle chez les enfants. Pour les élèves Sourds, ces domaines sont d'autant plus essentiels qu'ils permettent une expression alternative, visuelle, créative et sensorielle, souvent plus adaptée à leur mode de perception.

Pourtant, la présence de scientifiques et d'artistes Sourds dans les établissements scolaires reste exceptionnelle, alors même que leur apport est double : transmission de savoirs et modélisation identitaire. Ces intervenants issus de la communauté Sourde offrent une vision du monde ancrée dans une expérience linguistique et culturelle partagée, ce qui favorise l'identification, la projection positive et la valorisation des talents.

Le nombre limité de professionnels Sourds capables d'intervenir dans les domaines artistiques et scientifiques souligne un enjeu de visibilité, mais aussi une absence de politique volontariste pour favoriser ces rencontres au sein des écoles.

Impact : En négligeant la présence de professionnels Sourds dans les domaines artistiques et scientifiques, les enfants Sourds sont privés de repères inspirants, mais aussi d'une expérience culturelle et intellectuelle équitable. Cela limite leur capacité à explorer librement leurs centres d'intérêt, à se projeter dans des parcours professionnels diversifiés, et à affirmer leur identité culturelle.

L'absence de ces intervenants contribue également à maintenir l'idée fausse selon laquelle les Sourds seraient peu présents dans le champ des savoirs ou de la création, renforçant ainsi les stéréotypes et les barrières symboliques.

Préconisations

- Favoriser la collaboration avec des artistes et scientifiques Sourds, ainsi qu'avec les associations locales issues de la communauté Sourde.
- Développer des partenariats pérennes avec des structures spécialisées, afin de proposer des ateliers, interventions, expositions ou projets scientifiques directement adaptés aux élèves Sourds.
- Mettre en place un recensement des initiatives existantes dans les territoires, et soutenir activement leur déploiement dans les établissements accueillant des enfants Sourds.
- Veiller à ce que les intervenants Sourds disposent d'un haut niveau de maîtrise de la LSF et de compétences professionnelles reconnues, afin de garantir la qualité des échanges et l'identification positive des élèves.

Chaque enfant Sourd devrait pouvoir rencontrer des personnes issues de sa propre communauté, brillantes dans leur domaine, et capables de transmettre leur passion et leur expérience à travers un langage commun.

En l'absence d'accès égal à la culture et aux sciences par le biais d'intervenants Sourds, la curiosité naturelle des enfants peut être freinée, leur confiance en leurs capacités affaiblie, et leur compréhension du monde limitée à une vision incomplète. Il s'agit donc d'un enjeu à la fois éducatif, identitaire et citoyen. Si l'art et la culture permettent aux enfants Sourds de se projeter et de s'exprimer, il est tout aussi crucial qu'ils puissent explorer pleinement le monde à travers les sorties pédagogiques. Celles-ci jouent un rôle déterminant dans leur inclusion sociale, leur autonomie et leur compréhension du réel.

5. Sorties pédagogiques valorisant la culture Sourde

Challenge 68
Renforcer les partenariats entre les écoles et la communauté Sourde

Trop souvent, les établissements scolaires fonctionnent en vase clos, déconnectés du tissu associatif local et plus largement de la vie quotidienne des adultes Sourds. Cette distance crée un décalage entre les apprentissages théoriques transmis en classe et les réalités vécues par les enfants Sourds, qui ont besoin d'exemples concrets pour construire leur avenir.

Les activités scolaires – et plus encore les sorties pédagogiques – devraient s'ouvrir à la communauté Sourde, en intégrant des personnes issues de cette communauté dans les projets éducatifs. Cela permettrait de donner du sens aux apprentissages, tout en valorisant des parcours de vie inspirants et ancrés dans une réalité partagée.

Impact : L'absence de liens avec des adultes Sourds dans les activités extra-scolaires prive les enfants d'opportunités de projection et d'identification. Cela peut ralentir la construction de leur identité et nourrir un sentiment de décalage ou d'exclusion.

Par ailleurs, le contact entre professionnels entendants et membres de la communauté Sourde est tout aussi enrichissant : il permet de changer les représentations, de mieux comprendre les besoins des élèves et de renforcer les pratiques inclusives.

Préconisations

- Mettre en place des partenariats concrets avec des associations Sourdes locales dans le cadre des sorties scolaires.
- Inclure des adultes Sourds référents dans l'élaboration des projets, non seulement comme accompagnateurs, mais aussi comme intervenants à part entière.
- Encourager les équipes pédagogiques à concevoir des activités en lien avec la culture Sourde, pour ancrer les apprentissages dans des réalités vécues et valorisantes.

Challenge 69
Garantir une véritable ouverture socio-culturelle de part et d'autre

Musées, cinémas, théâtres, bibliothèques, lieux patrimoniaux ou centres communautaires sont autant d'espaces essentiels pour l'épanouissement culturel des enfants. Pourtant, ces lieux sont encore trop peu accessibles aux élèves Sourds, que ce soit en raison de l'absence d'interprètes, du manque de supports visuels ou d'une organisation qui ne tient pas compte de leurs besoins spécifiques.

Une sortie pédagogique ne se résume pas à une simple excursion : c'est une expérience de citoyenneté, d'ouverture et de partage. À ce titre, elle doit garantir l'égalité d'accès à l'information, à la compréhension et à l'expression pour tous les élèves, y compris les enfants Sourds.

Impact : Lorsque l'accessibilité n'est pas anticipée, les élèves Sourds sont spectateurs passifs d'expériences censées être collectives. Cela peut nourrir un sentiment d'exclusion, nuire à leur confiance en eux, et perpétuer l'idée qu'ils ne peuvent pas participer pleinement à la vie culturelle.

Au-delà de la frustration individuelle, cela constitue une entrave à l'exercice de leurs droits culturels, et un obstacle à leur épanouissement en tant que futurs citoyens.

Préconisations

- Planifier les sorties en intégrant systématiquement la question de l'accessibilité, dès la phase de préparation.
- Faire appel à des guides Sourds ou formés à la LSF, de plus en plus présents dans les grandes villes.
- Réserver des interprètes en langue des signes lors des visites, spectacles ou ateliers, en sollicitant les dispositifs de prise en charge existants.
- Sensibiliser les structures culturelles à l'importance de l'accueil inclusif, notamment par des supports visuels, tactiles et une formation de leur personnel.

Accéder à la culture, c'est exercer un droit fondamental. Et pour les enfants Sourds, c'est aussi affirmer leur place dans la société, développer leur sens critique et enrichir leur rapport au monde.

Après avoir exploré les enjeux d'accessibilité à l'école, il est essentiel d'élargir la réflexion à tous les temps de vie de l'élève. Les enfants Sourds ne sont pas seulement élèves au sein de l'institution scolaire : ils sont aussi enfants en dehors de l'école, avec des besoins spécifiques et fondamentaux en matière d'accueil, de loisirs, de sécurité et de mobilité.

La partie suivante s'intéresse ainsi aux temps périscolaires et extrascolaires, ainsi qu'aux conditions de transport scolaire, trop souvent négligées dans les politiques d'inclusion. Ces moments du quotidien, s'ils sont pensés de manière accessible, peuvent contribuer au développement global de l'enfant et à son épanouissement social.

V. Professionnels de l'éducation extrascolaire et transports scolaires

1. Domaine extra-scolaire

Les activités extrascolaires jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants, qu'il soit cognitif, social, émotionnel ou comportemental.[241] Elles permettent de créer un équilibre entre l'école et les activités extra-scolaires[242], en contribuant notamment à la réduction du stress et au renforcement de l'estime de soi. Toutefois, l'accès des enfants Sourds à ces activités est encore trop souvent ignoré ou mal appréhendé par les professionnels de l'éducation, les collectivités locales et parfois même les familles.

Par manque de formation ou par peur d'accidents, certaines activités leur sont interdites, notamment pour les enfants porteurs d'implant cochléaire, ce qui peut engendrer un sentiment d'exclusion, une baisse d'estime de soi et des troubles du comportement. L'intégration est souvent improvisée et inadéquate, les enfants ne pouvant pas toujours bénéficier des prestations de compensation du handicap (PCH) pour les activités de loisirs.

[241] Cécile Kindelberger, Nadine Le Floc'h, René Clarisse, « Les activités de loisirs des enfants et des adolescents comme milieu de développement », *Varia*, n° 36/4, 2007.
[242] Amy F. Feldman, Jennifer L. Matjasko, « Le rôle des activités extrascolaires dans le développement des adolescents : revue critique et perspectives futures », *Review of Educational Research*, 2005, consulté en avril 2025.

Challenge 70
Former le personnel de vie scolaire (surveillants, CPE) à la LSF

De nombreux parents d'enfants Sourds rapportent que lors de conflits en cour de récréation (disputes, bagarres, cas de harcèlement), les surveillants donnent systématiquement raison aux enfants entendants, en l'absence de communication possible avec l'enfant Sourd. Cela entraîne des sentiments d'injustice, de violence perçue et d'oppression chez ces derniers. Cette expérience répétée peut générer une méfiance durable vis-à-vis des entendants.

Impact : Les enfants Sourds se sentent incompris, marginalisés et en insécurité durant les temps de récréation. Ce décalage creuse un fossé entre eux et leurs pairs entendants, menaçant le lien social et leur bien-être psychologique.

Préconisations

- Sensibiliser les surveillants et les personnels de vie scolaire à la surdité et à la communication avec les enfants Sourds, et proposer, le cas échéant, une formation en LSF.
- Mobiliser les associations de parents d'enfants Sourds afin de mettre en œuvre des actions ciblées de sensibilisation et de formation.

Challenge 71
Rendre accessibles les centres de loisirs et garderies au public signant

Les enfants Sourds sont souvent isolés dans les centres de loisirs. L'affirmation des animateurs selon laquelle «tout va bien» masque une absence de véritable communication entre les enfants entendants et l'enfant Sourd, surtout chez les plus jeunes, exposant ces derniers à un risque de privation langagière.

Impact : L'absence de pairs Sourds ou d'interlocuteurs pouvant communiquer avec eux entraîne un isolement social profond, affecte leur construction identitaire et leur développement linguistique.

Préconisations

- Garantir, en application de la loi de 2005, l'accessibilité des centres de loisirs en recrutant des animateurs Sourds ou bilingues (FR/LSF) ou en formant les équipes à la langue des signes.
- Privilégier le regroupement d'enfants Sourds avec des enfants entendants dans les centres afin d'éviter l'isolement.

Challenge 72
Repenser la pratique du sport et des loisirs avec les enfants Sourds

Les clubs sportifs, souvent dotés de faibles moyens, ne peuvent pas accueillir les enfants Sourds dans de bonnes conditions de communication. L'absence d'encadrement spécifique ou de formateurs Sourds les relègue parfois au rang de simples remplaçants. La disparition de la Fédération Sportive des Sourds de France (1918-2008) a fragilisé la structuration du sport pour Sourds.

Impact : Les enfants Sourds évoluent dans un environnement où la communication est difficile, ce qui limite leur progression, leur participation aux compétitions et leur épanouissement.

Préconisations

- Former ou sensibiliser les encadrants sportifs à la communication avec les enfants Sourds. Des associations de parents ou d'handisport peuvent être mobilisés à cet effet.
- Encourager les bonnes pratiques : exemple d'un club de rugby où chaque joueur écrit les consignes pour son camarade Sourd afin de renforcer l'esprit d'équipe.

Nota : Un cas emblématique[243] a été porté à l'attention médiatique où un jeune Sourd a été exclu d'un club de sport au nom de la « précaution ». Cet exemple illustre comment la non-communication peut mener à une décision discriminatoire.

Challenge 73
Penser l'équité pour les voyages et sorties scolaires

Les sorties et voyages scolaires sont rarement pensés pour les enfants Sourds. Faute d'aménagements ou de moyens, les objectifs pédagogiques sont peu adaptés et les bénéfices sont quasi inexistants pour les enfants Sourds.

Impact : Les enfants ne tirent aucun enrichissement de ces sorties, se retrouvent isolés et exclus de l'expérience partagée.

Préconisation

- Intégrer un volet accessibilité dans chaque projet de sortie ou de voyage scolaire en prévoyant la présence d'interprètes et de guides en LSF ainsi que la participation des collectivités locales aux frais.

[243] Lola Dhers, « "Je me bats pour qu'il puisse jouer" : la colère d'une mère d'un enfant sourd exclu de son club de basket », BFM TV, 31 mai 2023, en ligne, consulté en avril 2025.
Salomé Pineda, « Lille : ce petit garçon sourd doit quitter son club de basket "par sécurité", une discrimination pour sa maman », francebleu.fr, 31 mai 2023.

Challenge 74
Limiter la surprotection envers les enfants Sourds

Certains professionnels de santé ou encadrants imposent des restrictions excessives sur la participation des enfants Sourds aux activités. Par manque de connaissances, ils adoptent une attitude ultra-préventive.

Impact : Cette surprotection nie la capacité de l'enfant à vivre des expériences riches et adaptées. Elle engendre un déficit d'estime de soi et une forme d'oppression ressentie.

Préconisation

- Faire appel à des experts en accessibilité et au Pôle Santé LSF pour évaluer la situation réellement et éviter les décisions excessives et infondées.

2. Transports scolaires

Challenge 75
Améliorer la communication avec les chauffeurs de taxi et ambulanciers

Des problèmes de comportement d'enfants Sourds pendant les trajets sont fréquemment rapportés. Les chauffeurs scolaires non Sourds rencontrent des difficultés à communiquer avec ces passagers. Par exemple, certains enfants se penchent aux fenêtres afin de saluer leurs camarades sans porter de ceinture de sécurité, surtout au début du trajet. L'absence de communication provoque un manque de réaction des chauffeurs.

Dans certains pays, des incidents graves tels que des viols et des abus entre chauffeurs et enfants Sourds ont été signalés. Bien que de tels faits n'aient pas été recensés en France pour des enfants Sourds (mais bien pour d'autres publics, comme les enfants autistes). Toutefois, un cas ferait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire, ce qui renforce la nécessité de prendre des précautions. Cette vigilance est d'autant plus importante qu'il est encore souvent supposé, à tort, que les enfants sourds seraient incapables de signaler de tels incidents aux autorités.

Les risques de blessures sont élevés en cas d'accident, en raison du non-respect des consignes de sécurité et de l'absence de communication efficace. Les établissements scolaires peuvent également être tenus pour responsables, car ils n'ont ni formé ni sensibilisé les chauffeurs à ces situations spécifiques.

Impact : Une communication inefficace entre les chauffeurs et les enfants Sourds augmente le risque d'incidents, entrave la sécurité, et peut avoir des conséquences graves sur le bien-être des enfants. À l'inverse, des chauffeurs formés ou eux-mêmes Sourds sont mieux à même d'assurer un cadre sécurisé, bienveillant et accessible, favorisant l'autonomie et la sérénité des enfants transportés.

Préconisations

- Diffuser un kit de communication adapté. S'appuyer sur l'initiative de Youssef Berkach, leader du collectif « Permis pour tous », qui a proposé un kit de communication destiné aux chauffeurs non signants, afin d'améliorer leurs interactions avec les passagers. Pour se procurer ces supports, il est possible de contacter l'association des Routiers Sourds de France – ARSF (https://routierSourds.fr/).

- Exiger des compétences en communication avec les enfants Sourds dans les marchés publics. Préciser, lors de la mise en place d'un appel d'offres pour les services de taxi assurant le transport scolaire, que « la maîtrise de la communication avec les enfants Sourds est requise ». Si les chauffeurs ne disposent pas de ces compétences, imposer une formation obligatoire, interne ou externe, afin de les sensibiliser aux besoins spécifiques de ces enfants et de garantir un transport adapté.

- Recruter des chauffeurs Sourds pour le transport d'enfants Sourds. Profiter des avancées obtenues depuis mai 2022, habilitant les personnes Sourdes à conduire des cars et des camions grâce aux actions du collectif « Permis pour tous », affilié à la FNSF et à l'AGEFIPH. Il est désormais possible de proposer à des chauffeurs Sourds d'assurer le transport d'enfants Sourds, permettant ainsi une communication directe, fluide et sécurisante.

Les opportunités d'accès aux activités extrascolaires restent très restreintes pour les enfants Sourds. Faute de solutions adaptées, certains clubs ou structures ordinaires redirigent les enfants vers des associations spécialisées, sous prétexte d'une difficulté de communication ou de surveillance. Cette forme d'exclusion indirecte nuit au droit des enfants Sourds à une vie sociale et récréative pleinement inclusive.

Pour améliorer l'accueil pendant les temps périscolaires, les municipalités pourraient proposer des formations en langue des signes à destination des professionnels de l'animation, de la surveillance ou du transport. De plus, la présence de professionnels Sourds, a minima en binôme, renforcerait la qualité de l'encadrement et permettrait aux enfants de bénéficier de modèles identitaires accessibles, dans un environnement sécurisé et stimulant.

3. Les professionnels Sourds : des modèles inspirants pour les jeunes Sourds

Challenge 76
Développer un partenariat avec un réseau de professionnels Sourds

En dehors du cadre scolaire, les jeunes Sourds sont souvent confrontés à un manque de modèles professionnels Sourds visibles et accessibles. Cette absence de référents issus de la communauté Sourde dans divers domaines d'activité (médecine, droit, arts, métiers manuels, gestion, technologie, etc.) limite leur capacité à se projeter dans une vie professionnelle épanouissante et diversifiée. Les parcours professionnels réussis de personnes Sourdes restent méconnus, ce qui empêche les jeunes de s'identifier à des trajectoires inspirantes et réalistes.

Ce déficit de représentation peut engendrer un effet d'autocensure : faute d'exemples

concrets, les jeunes Sourds peuvent renoncer à des filières ambitieuses ou s'orienter par défaut vers des métiers jugés plus accessibles. La complexité des études et les barrières liées à l'accessibilité, conjuguées à l'absence de modèles inspirants, peuvent ainsi décourager des vocations et réduire leurs perspectives d'avenir.

Impact : En l'absence de figures inspirantes et accessibles, les jeunes Sourds peinent à se projeter dans un avenir professionnel riche et valorisé. Ce déficit de représentation limite leur imaginaire professionnel et peut conduire à des choix d'orientation restreints, subis ou découragés.

La mise en relation avec des professionnels Sourds contribuerait non seulement à élargir leur vision des possibles, mais aussi à renforcer leur confiance en eux, leur estime de soi et leur capacité à envisager des études supérieures ou des parcours atypiques avec ambition. Il s'agit là d'un levier essentiel pour garantir l'égalité des chances et promouvoir l'inclusion dans le monde professionnel.

Préconisations

- Recenser, en lien avec les associations et réseaux existants, les professionnels Sourds disponibles aux échelles locale et nationale afin de constituer une cartographie de compétences et d'expériences professionnelles Sourdes.
- Permettre aux élèves, grâce à cette cartographie, de mieux appréhender la réalité du monde du travail et la diversité des voies possibles.
- Encourager l'organisation régulière de forums des métiers réunissant des professionnels Sourds, déjà expérimentés avec succès dans certains établissements ou associations d'étudiants Sourds.
- Favoriser l'inspiration et la motivation des élèves en leur offrant l'opportunité de dialoguer avec des adultes Sourds accomplis lors de soirées thématiques, pendant les ponts ou à l'occasion de journées portes ouvertes.

Enfin, il peut être pertinent de s'appuyer sur des ressources en ligne existantes, comme le site appelé Unusualverse[244] qui présente des personnalités Sourdes dans divers domaines, véritables figures d'identification pour la jeunesse.

Au-delà des enjeux liés aux activités extrascolaires et aux conditions de transport, la réussite éducative des enfants Sourds repose également sur la qualité de leur accompagnement pédagogique quotidien. Pour répondre pleinement à leurs besoins spécifiques, il est essentiel d'analyser en profondeur les pratiques éducatives mises en œuvre, les supports utilisés, ainsi que les compétences linguistiques des professionnels. La partie suivante se consacre ainsi à la pédagogie et à la vie scolaire des élèves Sourds, en abordant les défis majeurs rencontrés dans l'enseignement, la communication, et l'environnement d'apprentissage.

[244] Emilio Ferreiro, « Unusualverse - Discover How Deaf People and Sign Language are Changing the World », unusualverse.com, 2019, en ligne, consulté en avril 2025.

VI. Vie des élèves et pédagogie

1. Les programmes scolaires

Challenge 77
Apprendre la langue des signes aux enfants Sourds

L'enseignement de la langue des signes est encore trop souvent relégué au second plan, voire considéré comme un enseignement accessoire pour les enfants Sourds. Pourtant, son apprentissage joue un rôle déterminant dans le développement linguistique et cognitif de ces élèves. Malgré les prévisions du programme de l'Éducation nationale en la matière, les heures effectivement consacrées à la langue des signes ne sont pas toujours respectées. Cette négligence compromet l'accès des enfants Sourds à un outil fondamental pour structurer leur pensée, comprendre la grammaire et la syntaxe[245], et renforcer leur communication. En tant que langue naturelle et complète, dotée de sa propre richesse linguistique et grammaticale, la LSF constitue un socle indispensable pour l'épanouissement scolaire et personnel de l'enfant Sourd.

Il serait peu pertinent de blâmer la langue des signes pour d'éventuelles lacunes observées dans la maîtrise du français écrit. En réalité, lorsqu'elle est introduite précocement, la LSF favorise l'acquisition du langage écrit et développe les capacités de lecture et d'écriture. À l'inverse, lorsqu'elle est ignorée ou minimisée dans les premières années, les enfants Sourds accusent un retard de développement linguistique qui peut entraver durablement leur parcours scolaire.

Impact : La sous-estimation, ou pire, l'omission de l'enseignement de la langue des signes dans la scolarité des enfants Sourds a des conséquences multiples et profondes : difficultés d'expression, retard d'acquisition du langage, mauvaise compréhension de l'écrit, et isolement linguistique. Cette situation freine leur accès à l'information, affecte leur estime de soi, leur intégration sociale et, in fine, compromet leur droit à une éducation équitable et de qualité. En empêchant les enfants Sourds d'accéder à leur langue première, on limite non seulement leur réussite scolaire, mais aussi leur développement personnel et leur capacité à s'inscrire pleinement dans la société.

Préconisations

- Exiger un enseignement de la langue des signes d'un niveau de qualité et de durée équivalents à ceux attendus pour toute langue vivante et, dans une filière bilingue, garantir une équivalence avec l'enseignement du français pour les jeunes Entendants.
- Confier cet enseignement à un enseignant diplômé en LSF, idéalement une personne Sourde ayant la LSF comme langue naturelle ou maternelle, afin d'assurer une transmission authentique de la langue et de la culture Sourdes.
- Respecter strictement le volume horaire prévu par les programmes officiels de

[245] Marie Perini, Que peuvent nous apprendre les productions écrites des Sourds ? Analyse de lectes écrits de personnes Sourdes pour une contribution à la didactique du français écrit en formation d'adultes, thèse de doctorat de sciences du langage, sous la direction de Christian Cuxac et Brigitte Garcia, université Paris-VIII, HAL, 2013.

l'Éducation nationale pour l'enseignement de la LSF.

- Encourager et soutenir activement la production de littérature en langue des signes française (LSF) afin de favoriser l'accès au savoir, à l'imaginaire et au plaisir de lire dans cette langue.

- Intégrer systématiquement dans les projets pédagogiques une sensibilisation des équipes éducatives, des parents et des décideurs à l'importance de l'enseignement de la LSF afin qu'elle soit reconnue comme un levier central du développement linguistique et cognitif des enfants Sourds.

Si l'enseignement de la LSF est essentiel pour les élèves Sourds, il ne saurait être pleinement efficace sans une maîtrise suffisante de cette langue par les enseignants eux-mêmes.

Challenge 78
Renforcer la communication en langue des signes entre enseignants et enfants Sourds

Dans de nombreuses situations scolaires, les enseignants ne maîtrisent pas suffisamment la langue des signes française (LSF), ce qui crée de véritables barrières à la communication avec les élèves Sourds. Lorsque ces derniers utilisent la LSF comme langue principale, et que leurs interlocuteurs n'en ont qu'une connaissance limitée voire inexistante, l'échange pédagogique devient difficile, voire impossible. Ces lacunes dans la maîtrise de la LSF ont pour effet de limiter la transmission des savoirs et d'affaiblir la qualité de la relation éducative, rendant l'apprentissage plus complexe et la compréhension mutuelle fragile.

La question de la clarté dans l'explication des règles et des consignes scolaires est primordiale. Un manque de précision ou d'adaptation dans la communication peut générer chez l'enfant Sourd un sentiment d'exclusion, de confusion, ou même de frustration persistante. L'absence de communication fluide perturbe aussi l'organisation de la classe, les interactions sociales et la dynamique collective.

Impact : Lorsque les enseignants ne disposent pas d'un niveau de compétence suffisant en LSF, les conséquences pour les élèves Sourds sont notables : perte de motivation, retrait des échanges, baisse des résultats scolaires, mais aussi isolement social, sentiment d'injustice ou d'infériorité. L'enfant Sourd peut se sentir mis à l'écart, voire invisible, au sein de l'établissement. Cela entraîne une rupture dans le lien de confiance avec les adultes référents, alors même que ceux-ci sont censés être les garants de son accès au savoir. La méconnaissance de la langue de l'élève devient alors un facteur aggravant d'inégalités.

Préconisations

- Former les enseignants travaillant avec des enfants Sourds à la langue des signes française (LSF), idéalement au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), afin de garantir une communication fluide, précise et pleinement accessible.

- Sensibiliser systématiquement les professionnels de l'éducation aux différentes

formes de discrimination, y compris celles dites systémiques ou passives, afin de prévenir tout risque d'exclusion involontaire, de marginalisation ou de maltraitance éducative.

- Garantir, pour chaque élève Sourd, l'accès effectif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, indépendamment du mode de communication utilisé au sein de la classe.
- Réagir rapidement lorsque le mode de communication employé par l'enseignant n'est pas pleinement accessible à l'enfant Sourd en proposant le mode le plus profitable et en reconnaissant notamment la LSF comme langue d'apprentissage à part entière.
- Identifier précocement les besoins de communication de chaque élève Sourd afin d'éviter tout retard dans les apprentissages et de favoriser une scolarité continue, stable, cohérente et épanouissante.

Mais même lorsque la langue des signes est introduite dans le parcours de l'élève, son absence durant les premières années ou son rejet dans les approches éducatives peuvent conduire à des situations d'échec scolaire, nécessitant une prise en charge adaptée.

Challenge 79
Approfondir et favoriser l'approche collaborative dans la réussite scolaire de l'enfant Sourd

Dans les institutions scolaires, il est fréquent d'observer que de nombreux jeunes Sourds, équipés de prothèses auditives ou d'implants cochléaires, et ayant suivi une éducation fondée sur des méthodes principalement oralistes ou sur la Langue Parlée Complétée (LPC), se retrouvent en difficulté voire en échec scolaire à partir du collège ou à l'adolescence. Ces difficultés sont généralement liées à un décalage important dans la fluidité de la communication, à une exposition insuffisante à une langue complète, et à des lacunes dans la transmission des savoirs fondamentaux.

Ce constat révèle l'échec partiel d'une scolarisation uniquement axée sur l'oralisation, qui a souvent écarté l'utilisation de la langue des signes française (LSF) en tant que langue d'enseignement. Cette marginalisation repose sur une perception erronée de la LSF, trop souvent considérée comme une solution de dernier recours plutôt que comme une langue à part entière. De ce fait, les enfants se trouvent privés, pendant une période critique de leur développement, d'un outil linguistique adapté à leurs besoins et à leur mode de communication naturel.

Impact : Ce retard d'accès à une langue complète et accessible peut entraîner des conséquences multiples et durables. D'un point de vue scolaire, les élèves concernés présentent des difficultés dans la compréhension des consignes, l'acquisition du langage écrit, l'expression de leur pensée et le suivi des cours. Cela engendre une perte de confiance, une baisse de motivation, une fatigue accrue, et un sentiment d'exclusion au sein de la classe.

Sur le plan personnel, ce parcours chaotique a un impact sur l'estime de soi, la santé mentale et la capacité à se projeter dans un avenir professionnel valorisant. Le refus institutionnel d'intégrer la LSF dès le plus jeune âge peut ainsi créer une fracture identitaire

et linguistique difficile à réparer. L'école seule ne peut pallier ces manques si les dispositifs ne sont pas pensés de manière globale et collaborative.

Préconisations

Pour garantir aux enfants Sourds les meilleures chances de réussite, il est recommandé de :

- Réévaluer de manière individuelle les besoins de chaque enfant Sourd en difficulté scolaire, en considérant la LSF non comme une solution de repli mais comme une langue d'instruction à part entière et légitime ;
- Proposer des cours intensifs de LSF lorsque des lacunes importantes sont identifiées, afin de renforcer rapidement les compétences linguistiques de base. Ces cours devraient être dispensés par des enseignants qualifiés, de préférence Sourds, ayant la LSF comme langue naturelle ou maternelle ;
- Renforcer la collaboration entre les écoles, les familles, les professionnels Sourds et les associations représentatives, afin de créer un environnement pédagogique cohérent, inclusif et soutenant pour les élèves Sourds ;
- Encourager l'implication active des parents dans l'apprentissage de la LSF et la participation à la communauté Sourde, afin de renforcer le soutien linguistique et culturel dans la sphère familiale ;
- Changer les représentations institutionnelles en valorisant la LSF comme un outil de structuration de la pensée, d'accès au savoir et de développement identitaire, et non comme une simple option réparatrice ;
- Rappeler le rôle crucial de l'enseignement précoce de la LSF, dès les premières années de vie, pour prévenir les retards linguistiques et éviter d'aggraver les inégalités éducatives.

Pour accompagner efficacement les apprentissages, notamment en français, il est essentiel d'adopter une approche pédagogique qui tienne compte des spécificités culturelles et linguistiques des élèves Sourds.

Challenge 80
Enseigner le français via la LSF

L'enseignement du français aux jeunes Sourds, en particulier à l'écrit, nécessite une approche spécifique prenant en compte leur réalité linguistique et culturelle. Il ne suffit pas de leur transmettre la langue écrite comme aux élèves entendants : il s'agit également de leur faire comprendre les mécanismes culturels et oraux qui structurent la langue française. Même si ces élèves ne recourent pas à l'oral ou à l'ouïe, ils sont en mesure de saisir cette dimension, à condition que l'enseignant soit capable de la leur transmettre avec clarté, notamment à travers la langue des signes française[246] (LSF). Cela suppose une maîtrise fine des enjeux linguistiques et une capacité à traduire les implicites culturels de

[246] À ce sujet, voir Brigitte El Khomsi, « La place de la LSF dans un cours de français en langue des signes » (IRIS, Toulouse) et « Présentation d'une expérience pédagogique d'enseignement du français dans une filière bilingue en lycée », *Langue française*, n° 137, 2003, p. 70-85, en ligne, consulté en avril 2025.

l'oralité dans une langue visuelle.

Impact : Ignorer ces spécificités revient à exposer les jeunes Sourds à de sérieuses difficultés d'accès à la langue et à la culture. Cela peut compromettre leur réussite scolaire, leur développement linguistique, mais aussi leur inclusion sociale. À long terme, l'absence d'une approche pédagogique adaptée peut générer un sentiment d'exclusion et entraver leur épanouissement personnel, leur bien-être et leurs perspectives d'avenir.

Préconisations

- Enseigner le français écrit en prenant soin d'expliciter les références orales et culturelles implicites, de manière visuelle et accessible.
- Adopter une démarche pédagogique qui distingue clairement les deux langues (français écrit et LSF) tout en les articulant intelligemment.
- Former les enseignants à une approche bilingue respectueuse des deux cultures, capable de valoriser les apports de la LSF dans l'acquisition du français.
- Reconnaître que la compréhension de la culture française entendante peut s'acquérir par le biais de la LSF, à condition que l'enseignant maîtrise suffisamment cette langue pour transmettre ces savoirs avec précision.

Si l'enseignement du français doit être repensé pour répondre aux besoins spécifiques des élèves Sourds, il en va de même pour l'ensemble des disciplines : le respect du programme scolaire constitue un enjeu central pour garantir l'égalité des chances.

Challenge 81
Respecter les programmes de l'Éducation nationale

« Tout enfant Sourd doit recevoir un enseignement scolaire en langue des signes française et égal à tout autre enfant de la République.[247] *»*

Il a été observé que les enseignants et les équipes administratives ne respectent pas toujours les prescriptions de l'Éducation nationale concernant le programme et le nombre d'heures allouées aux élèves Sourds. Cette situation, bien que multiforme, repose sur plusieurs causes identifiées :

– Manque de postes disponibles : La pénurie de professeurs spécialisés, en particulier dans certaines matières comme l'anglais, entraîne une réduction des volumes horaires. Ainsi, dans certains établissements médico-sociaux, un même professeur intervient dans plusieurs structures, ne pouvant assurer qu'une heure d'anglais hebdomadaire par classe.

– Perception de la difficulté : Certaines disciplines sont perçues comme trop complexes pour les élèves Sourds. Par conséquent, des enseignants ou des responsables pédagogiques réduisent, voire suppriment, certaines matières au motif qu'elles seraient inaccessibles, restreignant ainsi le champ des apprentissages.

– Poids des interventions paramédicales : Les multiples rendez-vous avec ortho-

[247] Article 5, Déclaration des droits de l'enfant Sourd, ratifiée par l'assemblée générale de la Fédération mondiale des Sourds le 10 juillet 2023.

phonistes, psychologues, ou autres professionnels de santé sont souvent placés sur le temps scolaire, au détriment des cours. Dans certains cas, ces soins sont perçus comme prioritaires, reléguant au second plan l'enseignement lui-même.

Impact : Ces dérogations aux obligations éducatives ont des conséquences majeures sur la scolarité des jeunes Sourds. L'allègement du programme ou la suppression de certaines matières compromettent la qualité et la complétude de leur formation. Ces manquements peuvent engendrer :

– des lacunes importantes dans les apprentissages fondamentaux et disciplinaires ;

– un sentiment de relégation scolaire, qui affecte la motivation des élèves ;

– une limitation des opportunités d'orientation, de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle ;

– un renforcement des inégalités avec leurs pairs entendants.

Préconisations

- Appliquer strictement, dans tous les établissements et notamment dans ceux accueillant des jeunes Sourds comme les PEJS (Pôles d'Éducation pour les Jeunes Sourds), le programme de l'Éducation nationale, tant en termes de volumes horaires que de contenus pédagogiques.
- Mettre en place un suivi régulier des horaires et des disciplines effectivement enseignées, en lien étroit avec les inspections académiques, afin de garantir la conformité et la qualité des enseignements dispensés.
- Planifier les soins paramédicaux nécessaires (orthophonie, psychologie, etc.) en dehors des heures de classe afin de préserver pleinement les temps d'apprentissage et de ne pas réduire l'accès aux enseignements.
- Éviter toute forme de censure pédagogique fondée sur des préjugés relatifs aux capacités des élèves Sourds et garantir qu'aucune matière ne soit exclue a priori de leur parcours scolaire.

Au-delà du respect des horaires et des programmes, se pose également la question de l'équilibre entre les différentes langues d'enseignement, notamment dans les classes bilingues, où le français écrit tend parfois à dominer au détriment de la LSF.

Challenge 82
Équilibrer la LSF et le français écrit dans les classes bilingues pour élèves Sourds

Dans les classes bilingues destinées aux élèves Sourds, une attention particulière est souvent portée à l'enseignement du français écrit, considéré – à juste titre – comme une compétence fondamentale pour la réussite scolaire, l'insertion sociale et professionnelle. Ce choix est compréhensible tant du point de vue des équipes pédagogiques que des familles. Toutefois, cette orientation engendre parfois un déséquilibre important au détriment de l'enseignement de la langue des signes française (LSF), pourtant reconnue comme langue première ou principale pour de nombreux élèves Sourds.

Cette situation peut soulever des préoccupations parmi les enseignants, les familles et les professionnels de la communauté Sourde, qui soulignent que l'oubli partiel ou total de la LSF dans le parcours scolaire compromet l'essence même du modèle bilingue. Ce modèle repose justement sur une articulation équilibrée entre la langue visuelle (LSF) et la langue écrite (français), permettant à l'enfant Sourd d'accéder pleinement aux apprentissages tout en se construisant linguistiquement et culturellement.

Impact : La marginalisation de la LSF dans l'organisation pédagogique des classes bilingues risque d'entraîner plusieurs conséquences négatives. Elle peut affaiblir le développement linguistique de l'enfant Sourd, réduire sa capacité à communiquer dans sa langue première et nuire à son épanouissement personnel et scolaire. L'absence de maîtrise solide de la LSF peut également limiter l'accès à la culture Sourde, affecter l'identité linguistique de l'élève et restreindre ses possibilités de s'exprimer avec aisance et clarté. Par ailleurs, la valorisation exclusive du français écrit peut générer une forme d'incompréhension ou de rejet de la langue des signes, alors même qu'elle constitue pour beaucoup d'enfants Sourds un socle d'apprentissage sécurisant et efficace.

Ce déséquilibre linguistique nuit *in fine* à la qualité et à l'inclusivité du parcours éducatif proposé, en affaiblissant l'un des piliers fondamentaux du modèle bilingue.

Préconisations

- Garantir un équilibre strict entre l'enseignement du français écrit et celui de la LSF, en veillant à ce que ces deux composantes reçoivent un temps d'enseignement équivalent, cohérent avec les objectifs d'un parcours bilingue.
- Reconnaître la LSF comme une langue d'enseignement à part entière, dont l'apprentissage nécessite un enseignement structuré, progressif et régulier, au même titre que toute autre langue vivante
- Former et recruter des enseignants qualifiés, maîtrisant la LSF, afin d'assurer une transmission linguistique de qualité et adaptée aux besoins des élèves Sourds.
- Sensibiliser les équipes pédagogiques et les familles à l'importance de la LSF dans la construction identitaire, linguistique et cognitive des enfants Sourds, afin de renforcer la légitimité de son enseignement dans le cadre scolaire.
- Intégrer la LSF de manière transversale dans les différents domaines d'apprentissage, au-delà des seuls cours de langue, pour encourager une véritable immersion linguistique.

Si l'équilibre entre la LSF et le français écrit constitue un enjeu fondamental dans l'approche pédagogique des élèves Sourds, il ne saurait être pleinement efficace sans une attention portée aux supports utilisés en classe. C'est pourquoi il est essentiel d'examiner les outils pédagogiques disponibles et leur adéquation aux besoins spécifiques des enfants Sourds.

2. Les supports pédagogiques et environnement visuellement adapté

Challenge 83
Créer et valoriser des supports littéraires bilingues (LSF/français écrit)

Les enfants Sourds ont besoin d'un accès équitable à la lecture et aux ressources littéraires pour développer leurs compétences linguistiques, leur imagination et leur compréhension du monde. Toutefois, les supports spécifiquement conçus pour l'enseignement ou la pratique de la langue des signes française (LSF) restent largement insuffisants dans les circuits classiques de l'édition.

En réponse à cette carence, des enseignants, des parents et des éducateurs investissent de leur propre initiative dans des ressources visuelles et bilingues disponibles sur plusieurs plateformes spécialisées. Ces supports intègrent parfois des vidéos en LSF, des illustrations visuelles ou des récits bilingues qui facilitent l'accès au sens du texte. Il est encourageant de constater que certains élèves bénéficient déjà de ces ouvrages adaptés, mais ces initiatives restent marginales et reposent souvent sur des démarches individuelles.

Impact : En l'absence de supports pédagogiques visuellement accessibles et linguistiquement adaptés, les enfants Sourds se retrouvent confrontés à des obstacles supplémentaires dans leur parcours éducatif. La lecture, qui devrait être un vecteur d'apprentissage et de plaisir, peut devenir une source de frustration, limitant l'enrichissement du vocabulaire, la compréhension du monde écrit et le développement global.

À l'inverse, l'utilisation de livres intégrant la LSF et des éléments visuels permet une appropriation du langage, stimule l'intérêt pour la lecture et encourage la communication. Cela constitue une étape essentielle vers une éducation véritablement inclusive, où chaque élève peut s'approprier les savoirs à travers des supports adaptés à ses besoins.

Préconisations

- Encourager l'achat et l'utilisation de livres bilingues, incluant la LSF et des éléments visuels adaptés, à destination des enfants Sourds, dans les familles comme dans les structures éducatives.
- Sensibiliser les professionnels de l'éducation et les parents à l'importance de ces supports dans le développement linguistique et cognitif des enfants Sourds.
- Solliciter les médiathèques municipales pour qu'elles enrichissent leurs collections d'ouvrages accessibles aux enfants Sourds, garantissant ainsi une équité d'accès aux ressources littéraires.
- Promouvoir la collaboration avec des éditeurs spécialisés ou des associations de la communauté Sourde pour concevoir, produire et diffuser des supports pédagogiques bilingues de qualité.
- Soutenir financièrement, au niveau local et national, les initiatives visant à la production ou à l'acquisition de ces supports, afin de lever les freins économiques pesant sur les familles ou les établissements.

Si les ressources littéraires bilingues favorisent l'accès à la lecture, elles ne suffisent pas à elles seules : l'environnement physique de la classe joue lui aussi un rôle déterminant dans la qualité des apprentissages pour les élèves Sourds.

Challenge 84
Aménager visuellement la classe

L'environnement visuel de la classe constitue un facteur clé dans l'accessibilité pédagogique pour les enfants Sourds. Trop souvent, l'organisation spatiale classique des salles ne tient pas compte des spécificités liées à la communication visuelle. Pour ces élèves, la disposition du mobilier, la visibilité des interlocuteurs, ou encore la qualité de l'éclairage ont une influence directe sur leur capacité à suivre les cours, à interagir et à s'impliquer activement. Le recours à des outils technologiques adaptés et à des signaux visuels est encore inégalement mis en œuvre, alors qu'il représente une aide précieuse à la concentration et à la participation en classe. Ces éléments permettent non seulement de faciliter la communication entre pairs et avec les enseignants, mais aussi de renforcer l'autonomie et l'attention des élèves Sourds.

Impact : L'absence de dispositifs visuels aménagés peut entraîner des difficultés majeures dans l'apprentissage. Les élèves Sourds risquent de ne pas saisir l'ensemble du contenu transmis, de ne pas comprendre les consignes, ou encore de ne pas suivre les interactions entre camarades et enseignants. Cette exclusion involontaire nuit à leur engagement, à leur progression scolaire, et à leur développement social. À terme, elle fragilise leur confiance en eux et leur sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. Un cadre visuellement adapté est donc essentiel pour garantir l'inclusion pleine et entière de ces élèves au sein de la classe.

Préconisations

- Organiser l'espace de la classe en demi-cercle, afin de favoriser une visibilité réciproque entre tous les élèves et l'enseignant, et permettre une communication fluide en LSF.
- Installer des dispositifs visuels adaptés (lumières flash, alarmes lumineuses, signaux visuels) dans tous les lieux de vie de l'enfant : classe, couloirs, aires de jeux, toilettes, etc., afin de garantir une information efficace et réactive, notamment en cas d'urgence.
- Veiller au positionnement du professeur, de manière à ce qu'il soit toujours visible pour tous les élèves, et notamment ceux utilisant la LSF comme mode de communication principal.
- Mettre à disposition des élèves des outils technologiques adaptés, tels que : tableaux numériques interactifs (TBI), tablettes, clés USB, disques durs externes, logiciels de communication visuelle, etc., afin de faciliter l'accès aux ressources pédagogiques.
- Intégrer ces aménagements à une réflexion globale sur l'accessibilité pédagogique, en lien avec les autres acteurs éducatifs (enseignants, AESH, interprètes, etc.), afin d'offrir un environnement cohérent et stimulant.

Au-delà de l'agencement de la salle de classe, c'est l'ensemble de l'établissement scolaire qui doit être pensé comme un espace accessible et inclusif pour les élèves Sourds.

Challenge 85
Rendre accessible l'établissement au mode visuel

L'accessibilité des établissements scolaires pour les élèves Sourds ne peut se limiter aux salles de classe. L'environnement global – couloirs, espaces communs, services de soutien, ressources pédagogiques et événements – doit également être aménagé pour permettre une pleine participation à la vie scolaire. En l'état, bon nombre d'infrastructures ne prennent pas en compte les spécificités de la surdité. L'absence d'informations visuelles, d'aménagements adaptés ou de dispositifs technologiques limite l'autonomie des enfants Sourds en dehors des temps d'enseignement. Par ailleurs, les élèves entendants et leurs familles ne bénéficient que rarement de possibilités d'apprentissage de la langue des signes française, freinant une réelle inclusion. Ces manques freinent la construction d'un environnement réellement inclusif, où la surdité serait pleinement prise en compte dans toutes ses dimensions.

Impact : Lorsque les aménagements nécessaires sont absents dans les espaces collectifs de l'établissement, les élèves Sourds se retrouvent exclus de nombreux aspects de la vie scolaire : événements culturels, communications informelles, circulation dans les bâtiments, accès aux informations importantes. Ces barrières invisibles contribuent à un isolement progressif, entravent leur bien-être et nourrissent un sentiment d'exclusion. À terme, cela compromet non seulement leur réussite scolaire, mais aussi leur intégration sociale et leur développement identitaire. Un élève Sourd qui ne peut s'orienter librement, comprendre les consignes de sécurité ou interagir au sein de l'établissement est un élève mis à distance de la communauté éducative.

Préconisations

Afin de garantir une accessibilité complète au sein de l'établissement, il est recommandé de :

1. Adapter les infrastructures générales :
   - Installer des systèmes d'alarme visuelle dans les couloirs, les toilettes, les salles de classe et les espaces extérieurs, pour garantir la sécurité de tous les élèves, y compris Sourds.
   - Mettre en place une signalisation claire, visuelle et lisible à hauteur d'enfant pour favoriser l'autonomie de déplacement dans l'établissement.
   - Afficher toutes les informations importantes (changements d'horaires, consignes, événements…) en format visuel, avec des supports adaptés.
2. Développer les services de soutien adaptés :
   - Proposer un accès à des interprètes en LSF ou à des tuteurs en langue des signes pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire.

- Garantir la disponibilité de professionnels de la santé mentale formés à la surdité ou maîtrisant la LSF (psychologues scolaires, assistants sociaux…).
- Maintenir l'accès à des professionnels de la rééducation formés et sensibilisés à la surdité (orthophonistes, orthoptistes, etc.), en dehors du temps scolaire.

3. Favoriser l'inclusion linguistique et culturelle :

- Proposer des cours de LSF accessibles aux élèves entendants et aux familles, pour encourager une communication fluide et inclusive dans la communauté scolaire.
- Mettre à disposition une médiathèque avec une sélection de ressources accessibles en LSF, incluant livres bilingues, vidéos, documentaires et supports pédagogiques visuels.

4. Rendre les événements et activités accessibles :

- Prévoir systématiquement des interprètes ou des supports visuels lors des événements scolaires (assemblées, spectacles, sorties…).
- Favoriser des moments partagés entre enfants Sourds et entendants, autour d'activités où la communication visuelle est valorisée.

Ces aménagements ne sont pas des mesures d'exception : ils constituent le socle d'un environnement éducatif réellement égalitaire, où chaque élève, Sourd ou entendant, peut participer pleinement à la vie de l'établissement.

L'inclusion passe non seulement par l'adaptation de l'environnement scolaire, mais aussi par une approche pédagogique véritablement pensée pour les élèves Sourds : c'est là que la notion de didactique éclairée entre pleinement en jeu.

Challenge 86
Mettre en place une didactique éclairée pour les élèves Sourds[248]

La didactique éclairée repose sur une compréhension fine des besoins des apprenants et sur une mobilisation pertinente des méthodes et ressources pédagogiques, fondées sur les apports des recherches scientifiques, psychopédagogiques et empiriques. Elle exige de l'enseignant une connaissance approfondie des mécanismes d'apprentissage et une capacité d'adaptation constante à ses élèves et au contexte d'enseignement.

> *« Toute didactique doit prendre en compte son public, dans notre cas les enfants/jeunes scolarisés. (...) Les mots clés de cette didactique (définis dans le glossaire du livre) sont : expériences vécues collaborativement, communauté d'apprenance, développement des potentialités, mondes culturels partagés, artefacts socio-sémiotiques, dynamique médiationnelle, langagier, etc. »*
>
> Springer (2022)

[248] Concernant ce challenge, un éclairage sur la pédagogie Sourde, en langue des signes, est décrit en Annexe, dans le chapitre " Notions ".

Appliquée aux enfants Sourds, cette approche implique une réelle prise en compte de leur singularité linguistique et culturelle, ainsi qu'une exigence forte quant à la clarté, la cohérence et la pertinence des outils pédagogiques utilisés.

Impact : L'absence d'une didactique éclairée dans l'enseignement des élèves Sourds engendre des conséquences notables : supports mal adaptés, confusion entre langues et outils de communication, inégalités dans la transmission des contenus et des attentes scolaires, voire négligences involontaires. Elle compromet l'apprentissage, creuse les écarts avec les pairs entendants, freine la construction identitaire, et peut affecter profondément l'estime de soi de l'élève Sourd. De plus, certains professionnels peuvent inconsciemment privilégier une langue (orale ou signée) en fonction de leurs propres préférences, ce qui crée des biais et des injustices dans la transmission du savoir. L'absence d'une approche pédagogique structurée, cohérente et respectueuse de la langue de l'élève limite significativement ses chances de réussite éducative.

Préconisations

- Assurer la conception et l'utilisation de supports pédagogiques visuels, clairs et conformes aux programmes de l'Éducation nationale, adaptés au niveau réel de l'élève, sans les sous-évaluer du fait de leur surdité.
- Rejeter toute hybridation confuse des codes linguistiques (LSF, LPC, langue orale) au sein d'un même temps d'enseignement : chaque langue doit faire l'objet d'un cadre d'apprentissage distinct et structuré, comme cela serait exigé pour toute autre langue vivante.
- Former les enseignants à une pédagogie inclusive spécifiquement orientée vers les élèves Sourds, leur permettant d'enseigner pleinement en LSF, en veillant à une accessibilité totale du contenu.
- Mettre en place un accompagnement spécifique pour les élèves Sourds intégrés en milieu ordinaire, en reconnaissant que l'accès à ce milieu ne supprime pas les besoins particuliers liés à la surdité.
- Veiller à ce qu'aucune préférence implicite pour une modalité linguistique ne vienne orienter ou limiter les droits et choix de l'élève.
- Évaluer régulièrement les pratiques pédagogiques en place afin de prévenir tout biais ou toute forme de négligence pédagogique.

Si l'accès à une pédagogie adaptée constitue un levier essentiel pour l'épanouissement des élèves Sourds, il ne peut être dissocié d'une réflexion globale sur leur santé, leur bien-être et leur accompagnement thérapeutique. C'est dans cette articulation entre soins et scolarité que s'inscrit la partie suivante.

VII. Vie des élèves et soins

1. Suivi (para)médical pendant la scolarité

Challenge 87
Donner la priorité à l'éducation, à la transmission des savoirs

Au sein de nombreux établissements, les enfants Sourds sont régulièrement sollicités pour des services paramédicaux tels que l'orthophonie, la psychologie, la psychomotricité, ou encore des activités logico-mathématiques. Bien que ces services puissent répondre à certains besoins spécifiques, leur fréquence et leur organisation sont parfois disproportionnées par rapport au temps consacré aux apprentissages scolaires. Les séances ont souvent lieu sur le temps de classe, entraînant une interruption des cours et une perte de continuité pédagogique. Ce déséquilibre, lorsqu'il devient systémique, relègue au second plan les objectifs éducatifs au profit d'une approche médicalisée de la surdité.

Impact : Lorsque les soins paramédicaux empiètent largement sur les temps d'enseignement, les enfants Sourds sont exposés à plusieurs risques : retards dans les apprentissages fondamentaux, perte de confiance en eux-mêmes, isolement scolaire, mais aussi stress et frustration liés à un emploi du temps surchargé ou morcelé. À terme, l'enfant peut développer un sentiment de découragement et se désengager du processus scolaire. L'absence de vision équilibrée entre accompagnement thérapeutique et éducation compromet alors le développement global de l'enfant, tant sur le plan cognitif que socio-affectif.

Préconisations

- Organiser le temps scolaire en donnant la priorité au bien-être et à l'épanouissement éducatif de l'enfant, tout en prenant en compte les besoins de suivi thérapeutique.
- Veiller à ce que les rendez-vous paramédicaux (orthophonie, psychologie, etc.) n'interfèrent pas avec les cours fondamentaux, en particulier pour les enfants présentant déjà des besoins spécifiques.
- Programmer ces séances en dehors des heures de classe, dans la mesure du possible, afin de respecter le rythme individuel de chaque élève et d'assurer une continuité pédagogique effective.
- Mettre en place une coordination étroite entre les professionnels de santé et l'équipe éducative afin de garantir une approche harmonisée, cohérente et pleinement respectueuse du développement global de l'enfant.

Cette nécessité de respecter le temps pédagogique s'avère d'autant plus cruciale lorsque l'on constate que certains services paramédicaux sont directement intégrés au fonctionnement des établissements eux-mêmes, ce qui soulève de nouveaux enjeux en termes de neutralité et d'organisation scolaire.

Challenge 88
Dissocier clairement les apprentissages scolaires du suivi (para)médical à tout niveau

Dans de nombreux établissements médico-sociaux accueillant des enfants Sourds, les services d'aide paramédicaux (orthophonie, psychomotricité, psychologie, etc.) sont souvent assurés par les mêmes associations ou fondations qui gèrent également ces établissements. Cette situation crée une imbrication étroite entre les décisions pédagogiques et les orientations paramédicales. Ainsi, les recommandations en matière de soins, les politiques internes et les moyens alloués sont intimement liés au fonctionnement institutionnel.

Dans certains cas, ces services interviennent au sein même des classes bilingues, et ce, directement sur le temps scolaire. Les enfants sont alors retirés de leurs cours pour assister à ces séances de soins, parfois sans véritable concertation ou prise en compte du déroulé pédagogique.

Les services d'aide sont fréquemment administrés par les mêmes associations ou fondations gérant les établissements médico-sociaux concernant la surdité. La politique, les décisions et les moyens mis en place sont donc étroitement liés au fonctionnement institutionnel existant. Certains de ces services interviennent au sein des classes bilingues sur le temps scolaire, pendant lequel l'enfant doit sortir du cours pour assister à ses soins.

Impact : Cette intrusion des soins dans le temps de classe vient altérer la continuité éducative, rompt le rythme d'apprentissage des élèves et peut engendrer des retards ou lacunes dans certaines matières. Elle tend également à brouiller les repères entre les espaces d'apprentissage et les espaces de soins, au détriment d'une approche pédagogique claire et structurée. En intervenant ainsi durant les cours, ces services paramédicaux contribuent à éroder la qualité de l'enseignement dispensé et nuisent à l'équilibre global de la scolarité des enfants Sourds.

Préconisations

- Organiser impérativement les interventions paramédicales en dehors des heures de cours afin de respecter l'intégralité du temps pédagogique.
- Établir un cloisonnement clair entre les espaces de soin et les espaces d'enseignement afin de garantir la neutralité des parcours éducatifs.
- Veiller à ce que les soins ne prennent pas le pas sur les apprentissages en coordonnant les plannings avec les familles et les professionnels de santé, sans compromettre les temps d'enseignement.
- Exercer une vigilance particulière dans les structures où les services éducatifs et médicaux relèvent de la même entité gestionnaire afin de garantir une autonomie réelle des décisions pédagogiques, exclusivement au service de l'intérêt de l'enfant.

Au-delà des interférences entre soins et pédagogie, une autre problématique cruciale émerge : celle des conditions d'utilisation des appareils auditifs et implants cochléaires, parfois imposées sans réelle prise en compte du vécu et du consentement de l'enfant Sourd.

Challenge 89
Écouter et respecter le choix des enfants Sourds quant à leurs dispositifs auditifs

Dans de nombreux établissements, notamment en école maternelle et primaire, le port des appareils auditifs ou implants cochléaires est souvent exigé, parfois de manière systématique. Cette attente implicite – ou parfois explicitement formulée – se manifeste par des pressions exercées sur les enfants et leurs familles, voire par des sanctions disciplinaires. Il arrive même que l'inscription dans un établissement soit conditionnée à l'acceptation de cette exigence.

Des témoignages rapportent des pratiques intrusives : par exemple, un enseignant ayant accédé aux données des appareils pour vérifier leur usage pendant les vacances, et punissant les élèves en cas d'inutilisation. Ces situations peuvent générer un climat de contrôle, de culpabilisation ou de menace. Dans certains cas, les parents eux-mêmes imposent le port d'appareils auditifs sous peine de sanctions personnelles, allant jusqu'à brandir la menace d'un signalement aux services sociaux.

Cette dynamique reflète une conception dominante selon laquelle l'usage des prothèses est la condition sine qua non de l'intégration et de la réussite. Pourtant, ces choix techniques devraient faire l'objet d'un dialogue respectueux, tenant compte des ressentis de l'enfant, de son confort, de ses expériences et de sa liberté de choix.

Impact : Une telle approche, autoritaire ou uniformisée, peut avoir de lourdes conséquences sur le bien-être des enfants Sourds. Elle peut créer des tensions importantes dans la relation avec les adultes, entraîner une perte d'estime de soi, susciter un sentiment d'injustice, voire d'oppression. Certains enfants se retrouvent dans une posture de rejet – non pas de l'appareil en tant que tel – mais de l'encadrement autoritaire dans lequel celui-ci est imposé.

À long terme, cela peut favoriser un désengagement éducatif, une rupture du dialogue avec les parents, une perception négative de la différence, ou même un traumatisme durable. Nombre d'adultes Sourds relatent avoir abandonné leurs prothèses à la fin de leurs études, en rupture avec un système qui n'a pas respecté leur autonomie.

Préconisations

- Interdire toute forme d'obligation ou de sanction liée au port d'un appareil auditif ou d'un implant cochléaire, qu'elle émane des établissements, des enseignants ou des familles.
- Promouvoir une posture d'écoute et de dialogue entre l'enfant, ses parents, et des professionnels – en intégrant systématiquement un adulte Sourd dans ce processus de réflexion.
- Reconnaître la diversité des ressentis : pour certains enfants, ces appareils sont un soutien précieux ; pour d'autres, ils peuvent représenter une contrainte ou une gêne. Il convient donc de s'éloigner d'une vision uniforme.
- Sensibiliser les professionnels entendants à la pluralité des parcours sensoriels et linguistiques des enfants Sourds, en incluant la parole de personnes Sourdes ayant

elles-mêmes traversé ces questionnements.

- Valoriser une approche éthique, basée sur l'autodétermination, le respect de l'expérience vécue de l'enfant, et une vision positive de la surdité en tant que différence, non comme un déficit à corriger.

Si la prise en charge éducative et médicale des élèves Sourds durant le temps scolaire soulève déjà d'importants enjeux, il est tout aussi crucial de s'interroger sur l'impact de cette organisation en dehors du cadre scolaire. C'est dans cette continuité que s'inscrit la réflexion sur le suivi hors scolarité.

2. Suivi en dehors de la scolarité

Challenge 90
Respecter le temps libre et l'équilibre entre soins et bien-être

Dans certaines structures, les impératifs liés aux soins paramédicaux prennent une place si prépondérante qu'ils empiètent directement sur les temps de détente et les moments éducatifs des enfants. Il n'est pas rare que des séances d'orthophonie, de rééducation ou de suivi psychologique soient planifiées à des moments clés de la journée, comme les repas, les pauses récréatives ou même les cours de langue des signes française (LSF), qui sont pourtant déjà peu nombreux. Cela prive les enfants de temps essentiel à leur socialisation, leur récupération et leur épanouissement personnel. Certains jeunes sont ainsi engagés dans un enchaînement de séances qui les épuise, ne leur laissant plus de place pour des temps libres de qualité, ni pour une vie sociale avec d'autres enfants Sourds.

Impact : Lorsque les soins s'accumulent au détriment du rythme naturel de l'enfant, les conséquences sont multiples : fatigue physique, surcharge mentale, frustration et désengagement. Ces situations peuvent altérer durablement la perception de l'enfant vis-à-vis de son parcours scolaire et de ses propres besoins. De nombreux adultes Sourds témoignent rétrospectivement d'un sentiment d'avoir été sacrifiés, parfois même d'avoir perdu leur enfance dans une succession d'obligations thérapeutiques. Certains parviennent à comprendre les choix parentaux a posteriori, mais beaucoup restent marqués émotionnellement, notamment lorsqu'ils n'ont pu bénéficier de temps de jeux, de détente ou de liens sociaux avec d'autres enfants Sourds. Ce déséquilibre contribue à une construction identitaire fragilisée et à une vision négative du soin.

Préconisations

- Garantir un équilibre entre soins et temps libre, en tenant compte des besoins fondamentaux des enfants : repos, jeu, socialisation, expression.
- Respecter les temps de pause et de repas, et éviter toute planification de soins ou de rendez-vous durant ces moments.
- Préserver les temps d'enseignement et d'exposition à la LSF, notamment dans les classes bilingues, en refusant que ceux-ci soient sacrifiés au profit des soins.
- Impliquer les enfants dans la construction de leur emploi du temps, afin de prendre en compte leur fatigue, leurs envies, et leur rythme naturel.

- Promouvoir une coordination éducative et médicale respectueuse, entre les équipes pédagogiques, paramédicales et les familles, afin de construire des emplois du temps équilibrés et réellement centrés sur l'enfant.

Après avoir analysé les enjeux liés aux contenus pédagogiques, aux modalités d'enseignement et aux ressources mises à disposition des élèves Sourds, il est indispensable d'élargir le regard à l'organisation institutionnelle elle-même. Le fonctionnement des établissements médico-sociaux, les politiques éducatives, la formation des professionnels et la place des parents dans les décisions structurantes façonnent en profondeur les parcours éducatifs. La qualité de l'accompagnement scolaire ne peut être dissociée des dynamiques institutionnelles qui l'encadrent.

VIII. Vie des élèves et institutions

1. établissements médico-sociaux – Établissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Challenge 91
Réformer la politique linguistique des ESMS et faciliter la cohérence des parcours scolaires

Les parents d'enfants Sourds se retrouvent souvent confrontés à un manque d'informations claires et accessibles concernant les modalités d'accueil dans les établissements médico-sociaux. Les canaux de communication avec les équipes pédagogiques sont fréquemment défaillants, rendant difficile toute décision éclairée. Ce flou est aggravé par l'absence de passerelles entre les différents types de scolarisation, ainsi que par un déficit d'accès à des professionnels Sourds, pourtant essentiels pour incarner une transmission linguistique et identitaire. Les familles ne peuvent pas toujours visiter les établissements ni échanger avec les équipes, ce qui limite leur compréhension des environnements éducatifs proposés.

En parallèle, la formation à la langue des signes française (LSF), indispensable pour garantir un cadre linguistique cohérent, est insuffisamment financée et peu structurée.

En cas d'absence d'un enseignant, le remplacement est rarement assuré par une personne compétente et sensibilisée à la surdité. Il est également fréquent que les établissements ne respectent pas le choix linguistique des parents, provoquant incompréhension et tensions dans le parcours scolaire de l'enfant.

Impact : L'opacité des dispositifs de scolarisation peut entraîner une désorientation des familles, une mauvaise évaluation des possibilités réelles offertes à leur enfant et, à terme, des ruptures de parcours. L'absence de référents Sourds prive les enfants de modèles positifs sur lesquels s'identifier, tandis que des remplacements non qualifiés fragilisent la continuité pédagogique. Cette impréparation institutionnelle nuit au développement global des enfants Sourds, compromet leur apprentissage, leur estime de soi et leur intégration. Elle génère aussi une perte de confiance des familles envers les institutions, pouvant engendrer un repli ou une déscolarisation.

Préconisations

- Définir et rendre accessibles des politiques linguistiques claires au sein de chaque établissement médico-social, en concertation avec les familles.
- Garantir la présence de professionnels Sourds dans les équipes pédagogiques afin d'offrir aux enfants des repères culturels et linguistiques solides.
- Mettre en place des périodes d'immersion ou d'observation pour les familles (et leurs enfants), favorisant une meilleure connaissance des différentes options de scolarisation.
- Créer des dispositifs de passerelles fluides entre les établissements relevant du ministère de la Santé et ceux de l'Éducation nationale.
- Rendre obligatoire l'enseignement de la LSF dans ces établissements, avec un volume horaire cohérent et un encadrement pédagogique de qualité.
- Améliorer le système de remplacement d'enseignants : en cas d'absence, les remplaçants doivent disposer d'un niveau de compétences équivalent et d'une sensibilisation aux besoins spécifiques des enfants Sourds.
- Renforcer les dispositifs de contrôle institutionnel pour s'assurer du respect du projet linguistique des familles et de la qualité des pratiques éducatives.

Si les établissements médico-sociaux présentent des lacunes notables en matière de clarté, de continuité pédagogique et de respect des choix linguistiques, les structures de l'Éducation nationale ne sont pas exemptes de critiques. Les difficultés s'étendent également à l'absence de ressources adaptées, au manque de professionnels Sourds, et à la faible implication institutionnelle des parents dans la co-construction d'un parcours éducatif cohérent pour leur enfant.

2. Établissements de l'Education nationale

Challenge 92
Apporter les ressources pédagogiques et les moyens nécessaires à l'enseignement de et en LSF

Alors que les outils pédagogiques et éducatifs destinés aux enfants entendants continuent de se développer et de se diversifier, ceux pensés pour les enfants Sourds demeurent largement insuffisants. Cette carence résulte en grande partie d'un manque de professionnels Sourds au sein de l'Éducation nationale, ce qui limite considérablement la production de supports adaptés et variés, prenant en compte les spécificités linguistiques et culturelles de ce public.

Par ailleurs, la question des remplacements d'enseignants constitue une problématique particulièrement sensible également. Les enseignants appelés à remplacer leurs collègues absents sont souvent dépourvus de formation ou de sensibilisation à la surdité, ce qui altère considérablement la continuité et la qualité de l'apprentissage. Le manque de formation initiale et continue sur les réalités éducatives et culturelles des enfants Sourds persiste au sein de l'institution scolaire.

Enfin, le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de la langue des signes française (LSF) reste très limité, compromettant l'acquisition linguistique de cette langue pourtant essentielle à la communication et à la construction identitaire des enfants Sourds.

Impact : L'ensemble de ces insuffisances engendre des répercussions multiples. L'accès des enfants Sourds à des ressources pédagogiques pertinentes et à une instruction de qualité se trouve restreint. Leur apprentissage est affecté par le manque de continuité pédagogique, en particulier lorsque les remplaçants ne sont pas formés à leurs besoins spécifiques.

De plus, l'absence de modèles Sourds professionnels renforce le sentiment d'isolement et peut limiter les perspectives des élèves Sourds en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Enfin, le peu d'heures allouées à la LSF entrave la pleine maîtrise de cette langue, pourtant centrale dans le développement linguistique, social et cognitif des enfants Sourds. À long terme, ces lacunes compromettent leur inclusion et leur réussite éducative.

Préconisations

- Développer des supports pédagogiques spécifiquement adaptés aux élèves Sourds, en tenant compte de leurs langues (LSF, français écrit) et des besoins individuels, élaborés conjointement par traducteurs Sourds, interprètes et enseignants, afin de garantir la qualité des ressources.
- Intégrer davantage de professionnels Sourds au sein de l'Éducation nationale, afin de proposer des modèles identitaires et linguistiques accessibles aux élèves Sourds.
- Assurer des remplacements d'enseignants avec des personnels formés à la LSF et aux pratiques pédagogiques spécifiques, afin de garantir une continuité éducative adaptée.
- Rendre l'enseignement de la LSF obligatoire, avec un volume horaire suffisant pour garantir un apprentissage linguistique réel, dispensé par des enseignants compétents et certifiés.
- Valoriser la participation active des parents au sein d'associations représentatives, pour qu'ils puissent faire entendre leur voix et défendre des politiques éducatives plus inclusives.
- Encourager les parents à s'impliquer dans les décisions éducatives en tant que co-acteurs du parcours scolaire de leurs enfants, en leur offrant des espaces de concertation avec les professionnels.

Face à ces constats, il apparaît indispensable de renforcer la formation de l'ensemble des acteurs gravitant autour des enfants Sourds. Car au-delà des outils et des ressources, c'est bien la maîtrise de la langue des signes et la compréhension de la culture Sourde par les professionnels et les familles qui conditionnent la qualité de l'accompagnement éducatif.

3. Formations initiales et continues à la LSF

Challenge 93
Former à la langue des signes française et à la culture Sourde l'ensemble des professionnels de l'éducation

Pour un enfant Sourd, la maîtrise de la langue des signes française (LSF), ainsi qu'une connaissance approfondie de l'histoire, de la culture et de l'identité Sourdes, constitue un socle essentiel pour son développement, son bien-être et son épanouissement personnel. Ces éléments devraient occuper une place centrale dans tout parcours éducatif.

Pourtant, la majorité des enseignants, y compris ceux dits « spécialisés », ne possède pas une maîtrise suffisante de la LSF, que ce soit en expression ou en réception. Une méconnaissance généralisée persiste également concernant les spécificités du développement cognitif des enfants Sourds et les approches pédagogiques adaptées.

Le recrutement de professeurs de LSF Sourds, qualifiés et diplômés, reste trop limité, tandis que les formations existantes — lorsqu'elles sont proposées — demeurent irrégulières, partielles et rarement renouvelées. Enfin, sur les lieux de scolarisation, le personnel non enseignant (direction, AESH, personnel administratif ou technique) ne connaît ni la LSF ni les fondamentaux de la culture Sourde, compromettant la qualité des échanges et l'inclusion au quotidien.

Impact : Cette carence structurelle dans la formation professionnelle a des répercussions majeures. Elle fragilise la qualité des interactions avec les enfants Sourds et complique l'accompagnement scolaire. Elle limite les capacités d'adaptation pédagogique et la mise en œuvre d'une véritable pédagogie bilingue. Elle contribue à une marginalisation des élèves Sourds au sein de leur environnement éducatif, renforçant leur isolement et leur sentiment d'incompréhension. Enfin, elle compromet la transmission de modèles linguistiques et culturels positifs, essentiels à la construction identitaire des élèves.

Préconisations

- Exiger un niveau de compétence linguistique minimal en LSF (B2 avec progression vers C1) pour tout professionnel intervenant auprès d'enfants Sourds.
- Renforcer la formation initiale des enseignants, y compris spécialisés, en intégrant la surdité, la LSF, la culture et l'histoire Sourde, ainsi que les fondements de la pédagogie adaptée.
- Proposer des formations continues en LSF et en pédagogie spécifique à la surdité, accessibles à tous les personnels éducatifs.
- Former l'ensemble du personnel scolaire (enseignants, AVS, direction, vie scolaire, agents techniques) à la communication en LSF et à la sensibilisation à la culture Sourde.
- Garantir la régularité et la qualité des formations, en assurant leur renouvellement périodique et leur adaptation aux besoins identifiés sur le terrain.
- Favoriser l'intervention d'enseignants Sourds diplômés (provenant de centres de

formation extérieurs) dans les formations destinées aux personnels, afin d'assurer la transmission directe des savoirs linguistiques et culturels.

Si la formation des professionnels constitue un pilier essentiel de l'accessibilité éducative, elle ne saurait suffire à elle seule. L'implication des familles dans l'apprentissage de la LSF et dans la compréhension de la culture Sourde demeure tout aussi fondamentale pour assurer la cohérence du parcours de l'enfant entre le milieu scolaire et le foyer.

Challenge 94
Favoriser l'apprentissage de la langue des signes française et la sensibilisation à la culture Sourde pour les familles

Les parents d'enfants Sourds rencontrent fréquemment des obstacles considérables pour accéder à des formations en LSF : manque d'offres locales, coût des cours, contraintes de temps ou absence d'aides institutionnelles.

Or, la maîtrise de la LSF par les parents est déterminante pour établir une communication fluide, renforcer le lien affectif et soutenir le développement cognitif et identitaire de l'enfant.

L'absence de sensibilisation à la culture Sourde et d'accompagnement linguistique entraîne souvent des situations d'incompréhension au sein même de la cellule familiale. Cette carence contribue à l'isolement de l'enfant, mais aussi à la détresse des parents, souvent livrés à eux-mêmes face à un environnement éducatif qu'ils comprennent mal.

Impact : Les difficultés de communication dans la famille compromettent le développement du langage, la confiance et l'estime de soi de l'enfant Sourd. L'enfant risque de se replier sur lui-même ou de se détacher de sa famille, faute d'échanges nourrissants. Les parents, insuffisamment informés ou formés, peinent à participer pleinement au projet éducatif et à défendre les besoins spécifiques de leur enfant.

Préconisations

- Développer un accès gratuit ou à coût réduit à des formations en LSF pour les parents d'enfants Sourds, avec des horaires aménagés et des formats souples (présentiel, visio, e-learning).
- Mettre en place des dispositifs de soutien logistique (garde d'enfants, déplacements, aides financières).
- Organiser des ateliers familiaux animés par des formateurs Sourds, favorisant la pratique de la LSF en contexte de vie réelle.
- Valoriser le rôle des associations de parents et des structures spécialisées dans la diffusion de la culture Sourde.
- Intégrer des modules de sensibilisation à la culture Sourde dans les parcours d'accompagnement parental proposés par les institutions.

Pour que l'ensemble de ces mesures ait un véritable impact sur le parcours éducatif des enfants Sourds, encore faut-il que les professionnels appliquent ces principes avec

rigueur, éthique et transparence. C'est pourquoi la question de l'intégrité et de la neutralité des équipes pédagogiques mérite une attention toute particulière.

4. Éthique et déontologie des équipes éducatives

Challenge 95
Garantir l'intégrité et la neutralité entre les équipes éducatives et les familles

Dans de nombreuses situations, les professionnels de l'éducation — qu'il s'agisse d'enseignants, d'éducateurs ou de membres du personnel médico-social — ne parviennent pas toujours à maintenir une neutralité rigoureuse dans leurs échanges avec les familles. Il est fréquent qu'ils atténuent la réalité des difficultés rencontrées par les enfants, soit pour se protéger, soit pour préserver l'image de leur institution. Cette posture peut également résulter d'un souci de « ménager » les familles, au risque de leur dissimuler des éléments essentiels à la prise de décision éclairée.

Par ailleurs, les institutions scolaires et médico-sociales évitent parfois de traiter de sujets sensibles tels que la maltraitance ou la discrimination, contribuant ainsi à l'invisibilisation de ces réalités. De leur côté, les enfants et leurs familles hésitent à évoquer ces situations, par crainte de représailles ou de stigmatisation. Ce climat de silence et d'évitement nuit gravement à la reconnaissance et à la résolution des problèmes réels.

La méconnaissance du rôle, des compétences et des règles déontologiques des interprètes diplômés perturbe également le bon déroulement des réunions d'équipe, des rencontres avec les familles ou des entretiens avec les enfants. De nombreuses institutions ne respectent ni les conditions de travail des interprètes, ni les principes qui garantissent une communication de qualité.

Enfin, le manque d'outils d'évaluation spécifiques à la surdité expose les enfants Sourds à des erreurs de jugement. Cela peut entraîner des diagnostics inappropriés, une orientation erronée, voire un projet éducatif inadapté. Ce manque de discernement est aggravé par la disparition des options de formation initiale pour les enseignants spécialisés de l'Éducation nationale, ce qui affaiblit la qualité de leur accompagnement. De plus, dans certains cas, les aménagements pédagogiques et techniques ne sont pas appliqués, empêchant ainsi les enfants Sourds d'accéder pleinement aux apprentissages.

Impact : Le non-respect des principes d'intégrité, de franchise et de neutralité peut engendrer une rupture de confiance entre les familles et les professionnels. Il contribue à la désinformation des parents, complique l'élaboration de projets adaptés et peut compromettre l'avenir éducatif des enfants Sourds. Ces défaillances peuvent aussi engendrer une mauvaise prise en charge, des erreurs de diagnostic, des malentendus profonds, ainsi qu'un sentiment d'injustice et de frustration chez les enfants. Ce climat peut affecter durablement leur estime de soi, leur bien-être émotionnel, et leur rapport à l'institution scolaire dans son ensemble.

Préconisations

- Adopter une posture professionnelle basée sur la neutralité absolue dans les discours, les bilans et les recommandations adressés aux familles.
- Fournir aux parents des informations claires, objectives et factuelles concernant la scolarité de leur enfant, ses besoins spécifiques et les dispositifs disponibles.
- Mettre en place une formation continue à destination des professionnels pour aborder les thématiques sensibles (discrimination, maltraitance, isolement), et les équiper d'outils permettant d'identifier et traiter ces situations.
- Collaborer étroitement avec les services d'interprétation, en respectant leurs règles déontologiques, les contraintes de leur métier et les besoins de relais en binôme pour les longues réunions.
- Utiliser des outils d'évaluation adaptés aux enfants Sourds, élaborés avec des spécialistes de la surdité, pour éviter les erreurs de parcours.
- Restaurer les formations initiales et continues des enseignants spécialisés, avec un contenu renforcé sur la surdité, la pédagogie adaptée, la LSF et la culture Sourde.
- Veiller scrupuleusement au respect des aménagements pédagogiques et/ou techniques prévus dans le projet éducatif individualisé de chaque élève.
- Encourager et soutenir l'implication active des parents en tant que garants de la transparence, de l'équité et du respect des engagements institutionnels.

VIII. Conclusion

La vie des élèves Sourds est jalonnée d'enjeux multiples et de défis systémiques qui affectent leur développement global, leur accès à une éducation de qualité, leur épanouissement personnel et leur participation pleine et entière à la société. Ces obstacles, souvent structurels, s'inscrivent dans un environnement éducatif encore largement inadapté, où coexistent des tensions entre approches médicales, logiques institutionnelles, et droits fondamentaux des enfants. Il devient urgent de déplacer le regard porté sur la surdité : celle-ci ne doit plus être perçue comme un handicap à corriger, mais comme une différence linguistique et culturelle à valoriser. Une telle transformation implique une bascule claire vers une perspective éducative, linguistique, sociale et inclusive.

Au cœur de cette démarche se trouve la communication, pierre angulaire de l'épanouissement des élèves Sourds. L'importance capitale de l'acquisition précoce de la langue des signes française (LSF) a été démontrée dans chaque partie de ce rapport : elle constitue une base solide pour le développement cognitif, la structuration de la pensée, l'accès aux savoirs, mais aussi pour les liens affectifs et sociaux, notamment au sein des familles. De nombreuses initiatives – telles que les cours de LSF pour les familles, la lutte contre le « syndrome du repas à table » ou encore l'organisation d'activités communes avec des pairs entendants – témoignent d'un effort croissant vers une meilleure inclusion, qu'il convient de renforcer.

L'école, dans ses dimensions pédagogiques, sociales et symboliques, joue un rôle central. Pour garantir un parcours scolaire réellement inclusif, l'environnement éducatif doit s'appuyer sur des professionnels formés, compétents, et idéalement eux-mêmes Sourds,

capables de transmettre un savoir contextualisé, culturellement adapté et respectueux de l'identité linguistique des enfants. L'adoption d'une pédagogie éclairée, nourrie par les savoirs issus de la communauté Sourde et des données scientifiques internationales, permettrait de construire un enseignement personnalisé, équitable et exigeant.

Cette vision éducative suppose également un accès réel aux droits : droit à une information claire, droit à la participation, droit à l'expression de ses choix en matière de communication et de scolarisation. Les élèves Sourds doivent être acteurs de leur éducation et pouvoir s'appuyer sur un entourage informé et mobilisé. Les parents, en particulier, occupent un rôle essentiel de défenseurs, de passeurs, de médiateurs. Leur engagement actif, leur accès à la LSF et leur capacité à interagir avec les professionnels de l'éducation et de la santé conditionnent en grande partie la réussite scolaire et le bien-être de leurs enfants.

Les dispositifs éducatifs doivent aussi garantir l'accessibilité sous toutes ses formes : accessibilité linguistique (via des interprètes ou des professionnels signants), accessibilité pédagogique (supports visuels, livres bilingues, cours adaptés), mais aussi accessibilité physique et sociale (voyages scolaires, aménagements spécifiques, intégration extrascolaire). À cela s'ajoute la nécessité de concevoir des espaces de vie inclusifs et bienveillants, au sein desquels la singularité des élèves Sourds ne soit jamais niée ni invisibilisée.

Au-delà de la seule dimension scolaire, c'est toute l'identité et la culture Sourdes qui doivent être reconnues comme leviers de réussite. Offrir des figures de modèles Sourds, valoriser les réussites dans tous les domaines professionnels, permettre aux enfants de se projeter, d'imaginer leur avenir, de s'identifier à des adultes qui leur ressemblent : voilà autant de moyens concrets de renforcer l'estime de soi, l'ambition et la résilience des élèves. Les partenariats avec des associations, les forums de métiers ou encore les rencontres avec des professionnels Sourds doivent devenir des pratiques courantes.

Enfin, une collaboration étroite entre l'école, les familles, les professionnels Sourds et les institutions est indispensable. C'est en réunissant ces acteurs que l'on pourra construire une éducation juste, exigeante, plurielle et véritablement inclusive. Une éducation qui ne se contente pas d'accueillir, mais qui transforme ses pratiques pour permettre à chaque enfant Sourd de s'épanouir dans sa langue, sa culture, son rythme et ses projets.

En somme, ce rapport plaide pour une vision éducative centrée sur l'enfant Sourd, fondée sur la reconnaissance de ses droits linguistiques et culturels, et portée par une ambition commune : garantir à tous les élèves Sourds un accès équitable à l'éducation, à la citoyenneté et à la dignité.